

# Maisons Alfort

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

[www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)

Mai 2015 N°432



## BUDGET 2015

services et  
réalisations de  
qualité pour tous  
les Maisonnais



Embarquez pour le festival de l'Oh  
les 30 et 31 mai 2015 ! p. 4 et 5

# Sommaire

Mai 2015 n°432

Générations p. 22

## INFOS PRATIQUES

### PHARMACIES DE GARDE

14 mai : Pharmacie des Juilliottes

24 cours des Juilliottes

17 mai : Pharmacie de la Mairie

61 avenue du Général de Gaulle

24 mai : Pharmacie Condorcet

158 avenue Gambetta

25 mai : Pharmacie Mbiamba

61 avenue du Général Leclerc

31 mai : Pharmacie Nguyen

26 avenue du Général de Gaulle

7 juin : Pharmacie 2 TNK

139 rue Jean Jaurès

14 juin : Pharmacie Pucci

20 rue du Maréchal Juin

21 juin : Pharmacie Arc en Ciel

16 avenue Gambetta

### COLLECTES DE DÉCHETS

#### Collecte des déchets toxiques :

Le 17 mai de 8 h à 12 h sur le marché du Centre-ville.

Le 21 juin de 8 h à 12 h au marché du Centre-ville.

#### Encombrants et DEEE :

Secteurs 1 (le 1<sup>er</sup> juin), 2 (le 2 juin), 3 (le 3 juin), 4 (le 4 juin), 5 (le 5 juin), 6 (le 8 juin), 7 (le 9 juin), et 8 (10 juin). Pour connaître votre secteur, voir page 42 du guide pratique 2015.

#### Le 14 mai :

Les collectes sélectives (emballages et verre) n'auront pas lieu dans le secteur Nord. Ne pas sortir les conteneurs, ceux-ci ne seront pas collectés, aucun rattrapage n'est prévu et vous devriez les rentrer.

#### Le 25 mai :

Pas de collecte de déchets végétaux dans les secteurs Nord et Sud

#### Vendredis 1<sup>er</sup> et 8 mai, lundi 25 mai :

Les collectes d'ordures ménagères seront assurées dans le secteur Nord.

### RENCONTREZ VOS ÉLUS

#### SUR LES MARCHÉS !

**Vendredi 12 juin** impasse Saint Maur dans le quartier des Planètes de 15 h 45 à 17 h

**Samedi 13 juin** Marché de Charentonneau de 10 h à 12 h, devant le magasin Simply Market dans le quartier Liberté-Vert-de-Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39 avenue du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

**Dimanche 14 juin** Marché du Centre Ville de 10 h à 12 h et devant le magasin Simply Market avenue du Professeur Cadiot.

À la une p. 6



Culture p. 29



Sport p. 32



Vos quartiers p. 36



## 04 > À LA UNE

- Festival de l'Oh
- Rénovation du portail de l'EnvA
- Exposition sur les 150 ans de la Croix Rouge

## 08 > ACTUALITÉ

- Circuit des Nouveaux Maisonnais
- Subvention de Maisons-Alfort à l'association « Chiens Guide de Paris »

## 10 > DOSSIER

- Budget de notre Ville

## 22 > GÉNÉRATIONS

- Repas de Printemps pour nos Seniors
- Retour sur les classes découverte Printemps 2015

## 25 > ASSOCIATIONS

- Nos animaux de compagnie sur la route des vacances
- Nouvelle association : les amis de Pépito

## 27 > CADRE DE VIE

- Maisons-Alfort se pare de 1 000 fleurs !
- Travaux géothermie

## 29 > CULTURE

- Édition 2015 des « Jeunes Talents »
- Printemps des Arts : Hommage à Monet, l'ADEPT et à Flore d'eau

## 32 > SPORT

- Compétition du 29 mars du CNMA

## 34 > CONSEIL MUNICIPAL

## 36 > VOS QUARTIERS

- Fête du Jeu

## 37 > EXPRESSION

## 38 > TEMPS LIBRE

Directeur de la publication : Michel Herbillon

Rédaction : Service Communication et RP

Conception - Réalisation : E-media

Impression : Le Réveil de la Marne

Photos : Service Communication et RP - Lastes, Le Nai, Dinh

Tirage : 32 000 exemplaires

Dépôt légal : 3501 P





Dans un contexte particulièrement tendu en raison des contraintes financières très fortes qui pèsent actuellement sur les Communes, à qui l'État fait supporter de nouvelles dépenses et des pertes de recettes, la Ville de Maisons-Alfort a voté son budget.

En effet, la baisse drastique de l'aide financière de l'État depuis 2 ans et demi se poursuit avec une nouvelle baisse des crédits de l'État annoncée pour les 3 prochaines années, soit 6,3 millions d'euros de perte de recettes sur 5 ans !

Et comment ne pas évoquer la réforme imposée des rythmes scolaires qui se traduit par une dépense supplémentaire prévisionnelle de 450 000 € ou encore la nouvelle péréquation, qui vient ponctionner autoritairement le budget des Villes bien gérées dont Maisons-Alfort pour soutenir financièrement des communes mal gérées (- 1,3 million d'Euros).

En gestionnaire responsable, afin de ne pas mettre en péril les finances de la Ville et de ne pas rogner sur la qualité des services offerts à toutes les générations de maisonnais comme l'ont fait d'autres Villes (suppression de services aux habitants, réduction des horaires d'ouvertures d'équipements sportifs, culturels...), nous avons dû faire le choix de procéder à une augmentation de 6 % des taux d'imposition communaux.

Cette décision ne remettra pas en cause la position de leader de notre ville en matière de fiscalité modérée, qui reste à Maisons-Alfort inférieure tant à la moyenne nationale que départementale. Et comme le soulignent régulièrement les données officielles publiées par le Ministère de l'Économie et des Finances, la Ville de Maisons-Alfort, continue de figurer au tableau d'honneur des Villes en raison de sa politique financière, saine et équilibrée, qui repose sur une maîtrise de ses dépenses courantes et une baisse continue de son endettement.

La Ville de Maisons-Alfort est en effet la Ville la moins dépensielle des 39 communes d'Ile-de-France de sa strate démographique, la Ville de plus de 50 000 habitants la moins endettée du département du Val-de-Marne, et celle où la pression fiscale sur les familles est la plus faible.

Dans le même temps, la Ville continuera d'appliquer une politique généreuse d'abattements de la taxe d'habitation, et les tarifs municipaux comme notamment ceux de la restauration scolaire, les centres de loisirs, le conservatoire ou le centre aquatique, n'augmenteront pas en 2015.

De même, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), et la redevance assainissement resteront également inchangées et sont au même niveau depuis plusieurs années.

Fidèle à nos engagements, le budget 2015 s'inscrit résolument dans la politique d'amélioration du cadre et de la qualité de vie que nous menons de longue date au service de tous les Maisonnais.

Nous poursuivrons la mise en œuvre des actions gratuites à destination des familles et des jeunes, au premier rang desquelles les activités sportives pour les 3-25 ans, mais aussi les nombreuses aides à l'attention de nos seniors, ou encore les actions de solidarité via le Centre Communal d'Action Sociale.

D'importants crédits seront également consacrés pour l'entretien et la qualité de tous les équipements publics, scolaires, sportifs, culturels et de loisirs, qui sont très fréquentés par les Maisonnais.

Nous continuerons à mettre en œuvre en 2015 les projets prévus au mandat municipal, comme la rénovation-extension de l'école maternelle Herriot, la Ferme Pédagogique pour les enfants et les familles, la création d'une activité cinématographique au théâtre Claude Debussy... et bien sûr, nous poursuivrons une politique active en matière de rénovation et d'embellissement de tous les quartiers.

Comme vous le voyez, nous tenons le cap, et plus jamais en cette année 2015, nous serons à l'écoute des attentes de tous les habitants, notamment ceux qui sont en difficulté.

*michel herbillon*

Votre Député-Maire  
Michel Herbillon



## | SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MAI | **La Marne s'invite au Festival de l'OH**

Organisé par le Conseil Départemental du Val-de-Marne en partenariat avec la Ville, la programmation mêlera avec talent et bonheur, un grand nombre d'événements artistiques, aquatiques et ludiques. Cette année, le festival vous invite à cheminer le long de la Marne, d'escale en escale, avec des spectacles et des installations artistiques à découvrir sur les berges de la Marne et dans le Parc du Moulin Brûlé. Faites escale en famille à Maisons-Alfort à la découverte de l'eau, élément mythologique, artistique, mais aussi enjeu écologique des sociétés contemporaines...

**Parc du Moulin Brûlé (Île de Charentonneau)  
Avenue Foch**

### **L'EAU, À QUOI ÇA SERT ?**

*Animations de l'OMC- Parc du Moulin Brûlé*

Les animateurs de l'Office Municipal de la Culture vous attendent sur la grande pelouse pour vous initier à travers des manipulations et des expérimentations scientifico-ludiques, aux mystères de l'eau : à quoi sert-elle dans la vie de tous les jours, pourquoi le corps humain en a tellement besoin, comment l'économiser, comment arrive-t-elle à notre robinet, quelle action a-t-elle sur notre environnement... ? Autant de questions qui trouveront réponse sur les stands de l'OMC !

#### **• L'eau dans la vie quotidienne**

- **Comment économiser l'eau ?** Des défis et des expérimentations ludiques vous permettront de

mesurer la quantité d'eau consommée à chaque brossage de dent, à chaque douche, vaisselle ou chasse d'eau !

#### **- Pourquoi mon corps a besoin d'eau ?**

Manipulation d'organes et d'aliments, pour tout savoir sur les besoins de notre corps en eau, c'est ici qu'il faut s'arrêter !

#### **- Comment circule l'eau dans la ville ?** D'où vient l'eau qu'on utilise, où va l'eau de pluie et où sont évacuées les eaux usées ?

#### **• L'eau et l'art**

Observer les phénomènes de l'eau à travers des expériences aquatiques et artistiques : sur le thème des nymphéas de Monet, diffusion par capillarité, forces de l'eau, réalisation d'une fontaine, et circuit à eau pour les petits !



#### **• Mécanismes et énergie de l'eau**

**Suivez le quizz... Un badge vous sera remis à chaque quizz rempli. Il symbolisera votre engagement dans le respect d'un geste d'économie de l'eau dans la vie de tous les jours ! L'espace accueillera aussi des instruments de musique géants fonctionnant à l'eau !**

### **GÉOTHERMIE, EXPOSITION ET JEU**

*Parc du Moulin Brûlé*

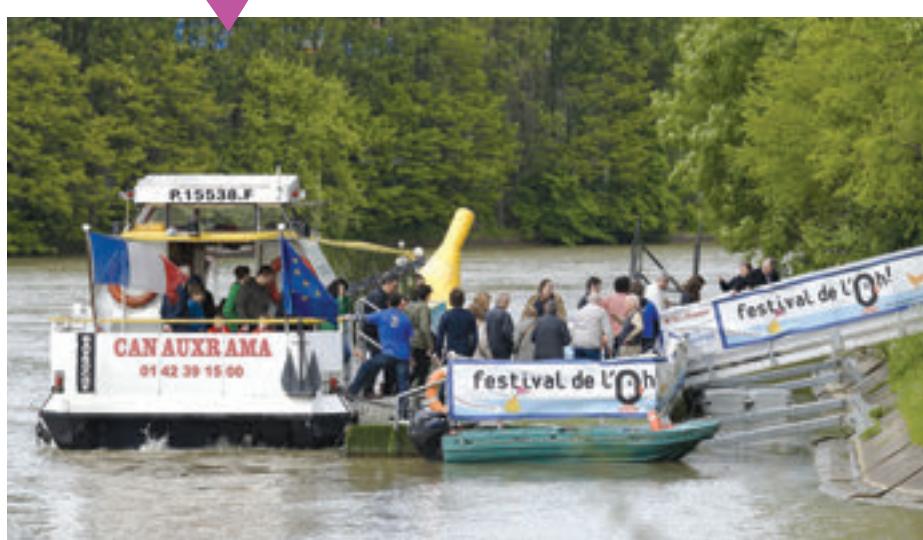
Venez participer en famille à une animation originale autour du jeu « Qui veut sauver la Planète ? », édité par la Société de gestion de la géothermie de Maisons-Alfort. Présenté sous forme de quizz ludique, ce jeu animé par un professionnel, vous permettra d'en savoir un peu plus sur les thèmes de l'eau, de l'énergie et de la géothermie. Une exposition sur la géothermie agrémentera le jeu.

## PROMENADES SUR LA MARNE

Embarcadère à la pointe du parc du Moulin Brûlé

Pour découvrir le patrimoine culturel, historique et architectural des bords de Marne, sans oublier le patrimoine lié à l'eau.

**Croisières commentées en boucle à Maisons-Alfort** : Durée : 45 minutes. Départ toutes les heures. Samedi de 14 h à 18 h. Dimanche de 11 h à 18 h.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Des initiations-découverte au bateau-dragon seront animées et encadrées par le Club d'activités nautiques RSCC CK.

Pagayez à bord d'une embarcation traditionnelle chinoise, au rythme d'un joueur de tambour.

## L'EAU SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

*Spectacles du CD 94*

### Spectacle Eau, Oh, Ô

*Parc du Moulin Brûlé*

La compagnie Sous le sabot d'un cheval proposera « Eau, Oh, Ô » un duo d'eau chorégraphique conçu comme une métamorphose de l'âge adulte vers l'enfance.

Samedi à 15 h 15 et 17 h 45.

Dimanche à 13 h 30 et 16 h. Durée 50 minutes.

## LA MAISON DE L'EAU

*Parc du Moulin Brûlé*

Rendez-vous à la baignade : balade imaginaire au fil du temps pour évoquer l'espoir d'un retour prochain de la baignade dans la Marne. La Maison de l'eau propose une exposition sur l'état des lieux de baignade sur les bords de Marne au travers de témoignages et de récits de vie. Un grand jeu « Copains d'à bord » vous permettra de découvrir les enjeux liés à l'eau dans le Val-de-Marne.

## DÉCOUVREZ LA FAUNE ET LA FLORE DE L'ÎLE DE CHARENTONNEAU

*Rendez-vous à l'entrée du parc au niveau des panneaux*

Visite animée par un jardinier professionnel du service municipal des espaces verts pour découvrir la faune et la flore de ces espaces préservés. Samedi à 13 h 30 et à 15 h. Réservation sur place.

## CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE

*Parvis du Moulin Brûlé*

Concert gratuit en plein air avec l'Orchestre de l'Harmonie Municipale de Maisons-Alfort.

Dimanche à 15 h.

## CONCERT DU CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX

*Parvis du Moulin Brûlé*

Samedi à 16 h.

## INFOS PRATIQUES

L'escale de Maisons-Alfort est accessible aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite. Un stand d'accueil spécifiquement réservé aux personnes handicapées est mis en place par le Conseil départemental à l'entrée du parc. Visites en langue des signes possible. Restauration sur place.

Prêt de vélos avec possibilité de prise et de remise sur l'escale de Saint-Maurice et Maisons-Alfort.

Parc du Moulin Brûlé - Île de Charentonneau - 47 avenue Foch

Métro ligne 8 : Maisons-Alfort/Ecole vétérinaire

Bus Ligne 107 : Arrêt « Moulin Brûlé »

Horaires : Samedi 30 mai de 13 h 30 à 20 h. Dimanche 31 mai de 10 h à 19 h.

Retrouvez la programmation complète sur : « [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr) »

## Sur les berges de Maisons-Alfort

### UNE EXPOSITION SUR LES « MÉANDRES »

*Berges de Maisons-Alfort le long de l'île de Charentonneau*

Le public pourra découvrir une installation photographique inédite par **Aliette Cosset**. Méandres est une installation conçue comme un parcours, un cheminement sur la Marne, du plus artificiel au plus naturel, attachée au sous-jacent de notre rivière en Val-de-Marne.

## L'EAU SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

*Spectacles du CD 94*

### Spectacle « Ô ! L'Ôdyssée du XXI<sup>e</sup> CYCLE, Lov'amaric Ur'bain »

*Berges de Maisons-Alfort*

De la station Rieffel à la station Charité en passant par la passe à poisson, la passerelle de l'écluse et l'écluse de Saint-Maurice, le public pourra rencontrer des comédiens, musiciens et des plasticiens pour une promenade animée, de la compagnie Les arts et mouvants.

## VISITE DE LA STATION ANTI-CRUE RIEFFEL

*33 quai Fernand Saget (accès par la Promenade Paul Cézanne)*

Visite d'une station anti-crue sur le réseau d'assainissement en bord de Marne, découverte du poste de contrôle « VALERIE » qui permet la supervision et la télégestion des stations électromécaniques automatisées départementales et de celle appartenant au SIAAP situées sur le territoire du Val-de-Marne, dont l'exploitation est confiée à la Direction de l'Environnement et de l'Assainissement.

À noter, un bateau vous emmène à la sortie du parc du Moulin brûlé jusqu'à la station Rieffel !

## | PATRIMOINE |

# Réhabilitation complète du portail de l'École Vétérinaire



**D**atant des années 1840, le portail monumental d'entrée de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (EnvA), emblématique de l'établissement, a su traverser avec splendeur les années mais en a néanmoins porté quelques traces. En effet, l'ensemble composé du portique arborant le nom de l'établissement, du portail, des vastes grilles et des pavillons de pierre, s'est dégradé au fil des années et était menacé jusqu'à peu. Les grilles très abîmées ont été méticuleusement restaurées en atelier, tandis que le mur les soutenant a, lui, été réparé et consolidé. Cette vaste opération de réhabilitation, menée depuis fin 2014, s'est achevée dernièrement.

L'EnvA s'est associée avec la Fondation du Patrimoine, l'Association des Anciens Élèves et Amis de l'École d'Alfort afin de financer les travaux réalisés via un mécénat individuel ou d'entreprise.

Complètement refaite dans les règles de l'art, l'entrée d'honneur est désormais fin prête à célébrer le 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'École sur son site, participant ainsi à la richesse culturelle et historique de Maisons-Alfort.

Cette restauration accompagne un projet plus global de restructuration, qui outre la construction de nouveaux bâtiments pour l'École, voit aussi l'arrivée sur son site de partenaires scientifiques pour constituer ainsi un important pôle français de recherche, de formation et d'expertise dédié à la santé publique et à la sécurité sanitaire vétérinaire et humaine. Depuis novembre 2014, l'Agence nationale de sécurité

sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), 1<sup>re</sup> agence sanitaire en Europe, a également installé son siège social sur le site. Par ailleurs, le Député-Maire, Michel Herbillon, intervient régulièrement auprès des gouvernements successifs, afin d'obtenir les fonds nécessaires à la rénovation de l'École, patrimoine historique mais aussi par la construction de nouveaux bâtiments pour l'enseignement et la recherche.

Fondée en 1765, l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort est l'une des quatre grandes écoles assurant la formation des vétérinaires en France et la seule encore située sur son site de création. En 2015, elle accueille près de 650 étudiants et près de 80 enseignants chercheurs.

L'École comprend également en son sein le Musée Fragonard – l'un des plus anciens musées de France, labellisé Musée de France et une des plus importantes collections vétérinaires à l'échelle mondiale – et le jardin botanique, créé en 1766, recelant de nombreuses plantes d'une grande valeur scientifique et patrimoniale. Le Musée et le jardin sont ouverts au public, pour plus d'informations : consultez le site [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

> **École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort**

7 avenue du Général de Gaulle - 94704 Maisons-Alfort  
[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

# | CROIX ROUGE | 150 ans d'Histoire en exposition



La Croix Rouge intervient dans les écoles dans le cadre de la formation premiers secours.

À près l'exposition organisée l'année dernière dans le cadre du centenaire de la Guerre de 1914-1918, notre Ville propose une nouvelle exposition, réalisée par la Croix Rouge qui vient de fêter ses 150 ans, de juin à septembre. Vous pourrez ainsi découvrir une brillante rétrospective historique, ouverte à tous, sur les grilles du parvis de l'Hôtel de Ville.

Cette exposition retrace notamment les origines et les motivations à la création de l'association par le Suisse Henry Dunant (1828-1910), au lendemain de la Bataille meurtrière de Solferino (1859). Le rôle de la Croix Rouge, durant les deux grandes Guerres du XX<sup>e</sup> siècle, y est également largement illustré, grâce à de nombreuses photographies d'archives. Enfin, vous pourrez y découvrir les différentes campagnes

d'affichage de la Croix-Rouge de 1888 à nos jours. Voyage dans le temps garanti !

La Croix-Rouge Française fut créée le 25 mai 1864. Quelques années plus tard, le 12 octobre 1870, naquit la Croix-Rouge de Maisons-Alfort. C'est après la Seconde Guerre Mondiale que l'association des « Dames de la Croix-Rouge » et la « Société de Secours aux Blessés Militaires » fusionnèrent pour devenir l'actuelle « unité locale de la Croix-Rouge de Maisons-Alfort », située au 17 rue de Mercure. À l'occasion des 150 ans de la Croix-Rouge, une plaque sera apposée sur la stèle dédiée à son fondateur Henri Dunant, le 18 juin prochain, dans les jardins du Musée de Maisons-Alfort, au château de Reghat.

Dédiée aux missions de secourisme et de solidarité envers les personnes en difficulté, l'Unité locale de Maisons-Alfort vous propose également de vous former aux premiers gestes qui sauvent, grâce à des formations spécifiques.

> **Unité Locale de la Croix-Rouge de Maisons-Alfort**  
17, rue de Mercure 09 53 09 94 25  
ul.maisons-alfort@croix-rouge.fr

## EXPOSITION

### « LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE, UNE HISTOIRE D'HUMANITÉ 1864-2014 »

Ouverte à tous. Grilles du Parvis de l'Hôtel de Ville. De juin à septembre.

# | HOMMAGE | Jeanne Hayamme nous a quittés

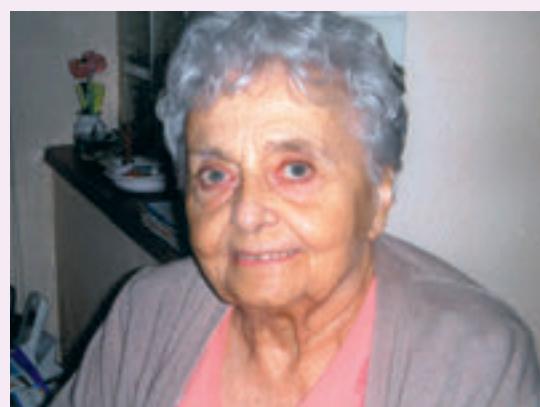
Jeanne Hayamme, maisonnaise depuis 1959, enseignante en classes de CP et très engagée dans la vie associative locale, nous a quittés cet hiver, le 16 décembre 2014. Sa plus grande fierté restera la transmission du savoir et plus particulièrement de permettre à des enfants de savoir lire et écrire après leur passage dans sa classe. Et quelle satisfaction de revoir ses anciens élèves, bien des années après, qui lui parlent encore de sa méthode d'enseignement, reconnue de tous.

Militante puis présidente du Comité Croix Rouge de Maisons-Alfort entre 1991 et 1996, elle a eu à

cœur de développer des actions afin de récolter des recettes et investir dans du nouveau matériel et ainsi permettre aux bénévoles et secouristes d'intervenir dans les meilleures conditions. Elle-même secouriste, elle sera d'ailleurs décorée de la Médaille de Bronze de la CRF pour services rendus.

Généreuse, patiente et discrète, elle était profondément attachée à sa famille, ses enfants, petits-enfants, et bien sûr à son mari, Jules, avec qui elle devait célébrer ses 65 ans de mariage.

La Ville souhaite ainsi lui rendre hommage et adresser un message de sympathie à sa famille et à ses proches.





## | NOUVEAUX HABITANTS | À la découverte de votre nouvelle Ville !

**S**amedi 6 juin se tiendra une nouvelle édition du circuit découverte de notre Ville, proposée aux nouveaux habitants, installés dernièrement à Maisons-Alfort.

Au programme pour ces tout jeunes Maisonnais : visite notamment de la Médiathèque André Malraux, du Parc du Vert-de-Maisons, de l'École Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort ou encore des Bords de Marne afin de donner à ces nouveaux arrivants, un aperçu le plus complet possible des services et de quelques lieux emblématiques de notre Ville, qu'ils fréquenteront au quotidien.

Le Député-Maire, Michel Herbillon, accueillera personnellement les nouveaux

habitants et conduira cette visite avec les membres de l'équipe municipale, sous un soleil espérons-le radieux !

**V**ous êtes nouvellement installé(e) à Maisons-Alfort et vous souhaitez participer à ce circuit, contactez dans les plus brefs délais le Service Communication et Relations Publiques au 01 43 96 77 08 ou par mail : [comm.ville@maisons-alfort.fr](mailto:comm.ville@maisons-alfort.fr)

## | DÉCOUVERTE | Journées Européennes des Métiers d'Art



**D**e nouvelles mains ont eu le loisir de s'initier à l'Art et à ses différentes formes d'artisanat, samedi 28 et dimanche 29 mars, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, organisées au sein du parc du Moulin Brûlé.

Point d'orgue de ces journées : initiation à la ciselure pour de jeunes Maisonnais auprès d'une professionnelle Maisonneuse de cet Art, en vue de fabriquer eux-mêmes un médaillon en étain.

Ciselets, marteaux ou encore ciment, les enfants se sont vite familiarisés avec l'univers et les techniques de la Ciselure, métier datant de l'Antiquité.

Le temps d'un week-end, nos jeunes apprentis ont ainsi eu le plaisir de découvrir dans la bonne humeur, ce métier aux exigences artistiques très précises, mais dont la beauté n'est plus à prouver.

**> Retrouvez l'univers et les créations de l'Artiste Maisonneuse Christèle Durand qui a participé à ces journées : [www.lebijousurmesure.com](http://www.lebijousurmesure.com) - Tél. : 06 01 63 03 81**

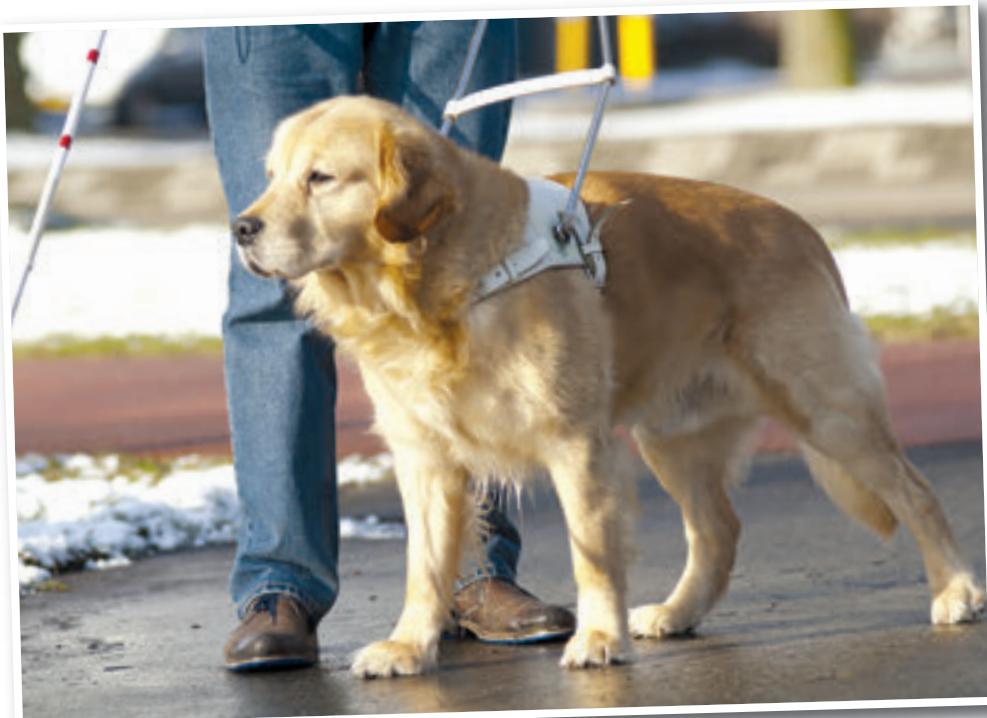
## | SOLIDARITÉ | Maisons-Alfort mobilisée contre le Handicap

Engagée depuis de nombreuses années dans les actions de lutte contre le handicap, notre Ville a récemment apporté une aide financière à l'association « Chiens guides de Paris », au travers du versement d'une subvention votée à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 avril dernier.

Par cette somme de 1500 €, Maisons-Alfort remercie directement l'Association qui a récemment mis à disposition de trois Maisonnais souffrant de déficience visuelle, les chiens Hélios, Edge et Hever qui les accompagnent désormais dans chacune des étapes de leur vie quotidienne.

Bienvenue à ces trois nouveaux habitants canidés qui permettront à leur maîtres d'évoluer en sécurité dans les rues de notre Ville !

> + d'infos : Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles - 71 rue de Bagnolet 75 020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - [www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Formés au sein d'écoles spécialisées et remis à leur maître gratuitement, les chiens-guides d'aveugles suivent un apprentissage long de plusieurs années.

En France, les races de chien les plus couramment employées comme chiens-guides d'aveugles sont notamment les labradors-retriever et les goldens-retriever, réputées pour leur douceur et leur obéissance.



## | DYNAMISME | Nos marchés à l'honneur !

DU 15 AU 31 MAI 2015, SE TIENDRA LA SEMAINE INTERNATIONALE DES MARCHÉS QUI SE DÉROULERA SIMULTANÉMENT DANS UNE QUINZAINE DE PAYS (FRANCE, ANGLETERRE, ESPAGNE, BRÉSIL, ETATS-UNIS...), INITIATIVE À LAQUELLE NOTRE VILLE, RICHE DE TROIS MARCHÉS, S'EST ASSOCIÉE.

Mettre en avant la qualité de l'offre des Marchés auprès des consommateurs et leur dynamisme toujours plus croissant est l'un des objectifs clés de cette semaine. Ainsi, afin de célébrer l'événement, des cabas réutilisables seront offerts aux visiteurs le samedi 30 mai au Marché de Charentonneau et le dimanche 31 mai au Marché du Centre.

Pour rappel, cinq fois par semaine, les commerçants des Marchés de la Ville vous proposent des produits frais et de qualité dans les différents quartiers de Maisons-Alfort.

Produits de qualité, commerces de proximité et conseil au client assuré, la solution est vite trouvée au sein des Marchés !

- **Marché du Centre** (angle Professeur Cadiot / République) : mardi, vendredi, dimanche (en matinée)
- **Marché de Charentonneau** (angle Gambetta / Clemenceau) : mercredi, samedi (les matins)
- **Marché de Liberté / Vert-de-Maisons** (face au 127 rue Jean Jaurès) : mercredi, samedi (les matins)

## | BUDGET 2015 |

# Maintien d'un service public de qualité malgré un contexte budgétaire national contraint

Dans un contexte national budgétaire fortement contraint par la réduction drastique des concours financiers de l'État, le Conseil Municipal de Maisons-Alfort vient de voter, le 9 avril dernier, le budget communal pour l'année 2015. S'inscrivant dans la poursuite de la politique budgétaire rigoureuse mise en place depuis de nombreuses années, il tient compte des contraintes financières difficiles qui pèsent actuellement sur l'ensemble des collectivités territoriales. Cependant, grâce à une gestion optimisée et maîtrisée des coûts et des dépenses, il continuera à offrir à toutes les générations de Maisonnais une large gamme de services publics et permettra de mettre en œuvre les projets d'investissement inscrits au mandat 2014-2020, pour que Maisons-Alfort reste pour tous, une ville animée et agréable à vivre.

**L**a baisse drastique de l'aide financière de l'État depuis 2 ans et demi s'ajoute à une nouvelle baisse des crédits de l'État annoncée pour les 3 prochaines années !

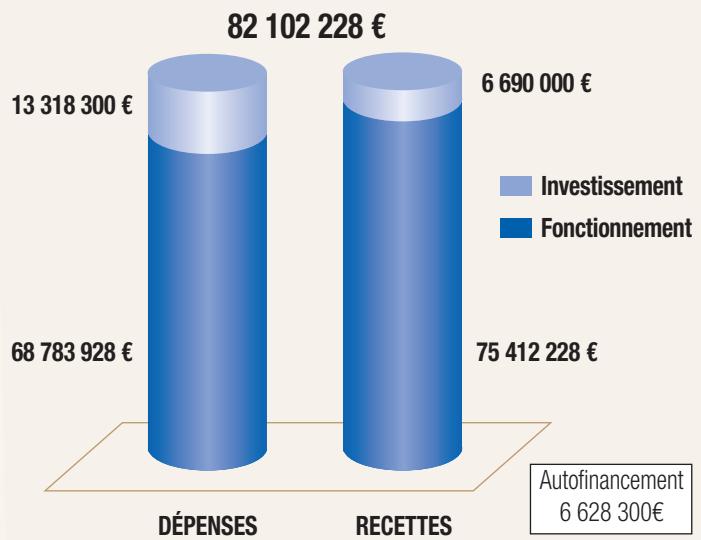
Pour la période 2015-2017, la Ville doit faire face au double choc des mesures gouvernementales. En 2 ans et demi, compte-tenu des décisions successives du gouvernement, la Ville a perdu un montant cumulé de **3,25 M€** entre la baisse des dotations de l'État et des compensations fiscales, et l'augmentation imposée des dépenses et notamment des charges de personnel à effectif constant. À cela s'ajoute la baisse annoncée de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour un montant de **3,13 M€** pour la période 2015-2017. **Soit 6,38 Md€** sur 5 ans (2012-2017) de perte de recettes et de majorations de dépenses (hors impact du coût de la réforme des rythmes scolaires).



## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2015

- Continuer à offrir aux Maisonnais une large gamme de services publics
- Mettre en œuvre les projets d'investissement inscrits au programme de mandat de la majorité municipale pour 2014-2020
- Entretenir et rénover les 100 équipements publics de proximité au service des Maisonnais
- Limiter l'évolution des dépenses courantes à + 0,7% (soit un niveau inférieur à celui de l'inflation estimée à + 0,9%)
- Financer la hausse incompréssible des charges de personnel de + 3,0% (imposée par le Gouvernement et la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires depuis septembre 2014)
- Maintenir les actions de solidarité en faveur des Maisonnais les plus modestes
- Plafonner le recours à l'emprunt au maximum pour poursuivre la réduction de l'endettement communal.

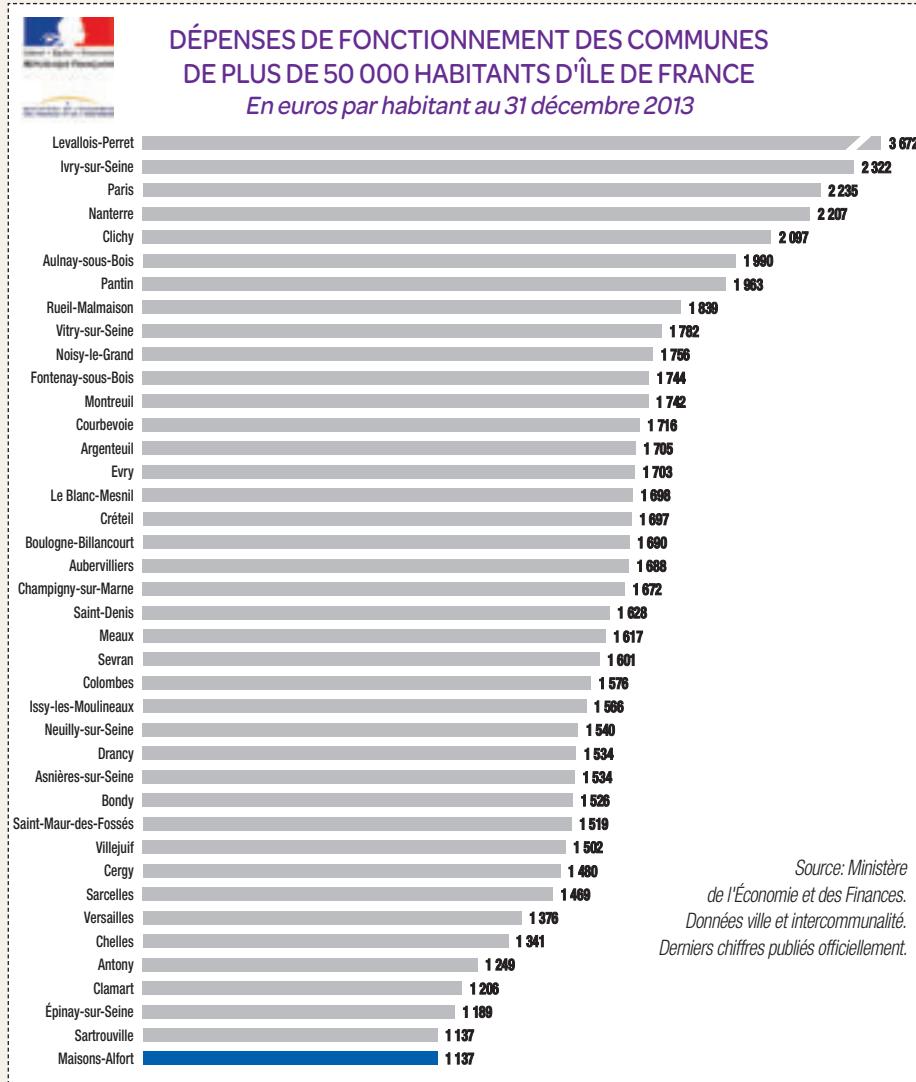
## LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET PRIMITIF 2015



## Une gestion saine et équilibrée

Depuis de nombreuses années, la gestion financière de Maisons-Alfort, saine et équilibrée, repose sur des dépenses de fonctionnement maîtrisées, sur un endettement faible et en diminution et sur une fiscalité communale modérée. La comparaison avec les autres villes de France et du Val-de-Marne, de la même strate démographique le confirme.

### > Grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement mesurent le « train de vie » de la commune : dépenses de personnels, de communication, d'électricité, d'eau, de téléphone, les indemnités des élus, le nombre de véhicules, les intérêts d'emprunt... Malgré un contexte économique difficile, ces dépenses sont, à Maisons-Alfort, fortement encadrées et restent, en euros par habitant, très inférieures à la moyenne des villes de taille comparable (villes de 50 000 à 100 000 habitants). Ainsi, sur les 39 communes de plus de 50 000 habitants d'Île de France, Maisons-Alfort est devenue la ville où ces dépenses sont les moins élevées. À titre comparatif, si Maisons-Alfort dépensait autant que la moyenne des autres villes de même taille dans le Val-de-Marne, il faudrait augmenter les impôts de + 80 % ! En 2013, les dépenses de fonctionnement en euros par habitants étaient inférieures de 32 % par rapport à la moyenne des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne et de 42 % par rapport à la moyenne nationale des communes de même strate démographique que Maisons-Alfort.

2013			
Dépenses de fonctionnement en euros/habitant	France	Val-de-Marne	Maisons-Alfort
	1 954	1 672	<b>1 137</b>

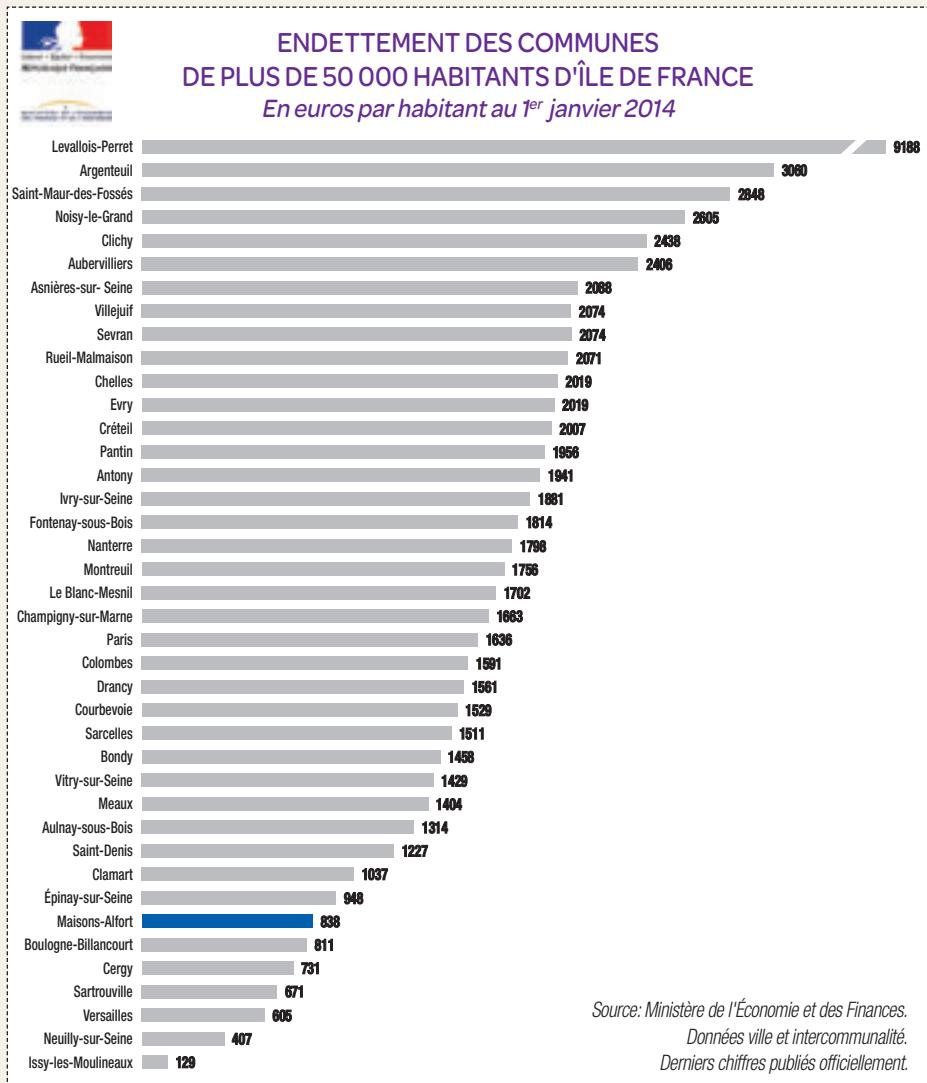
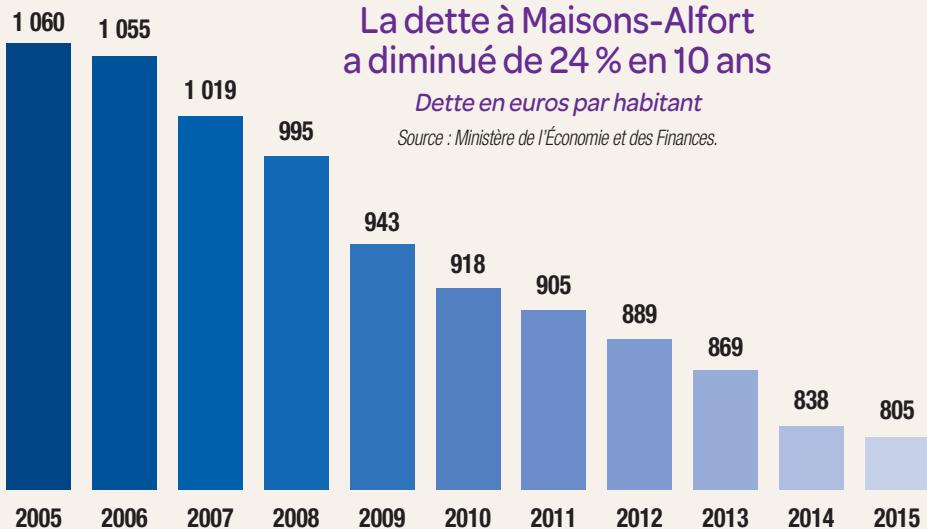
Villes de 50 000 à 100 000 habitants en France n'appartenant à aucune intercommunalité.  
Source : Ministère de l'Économie et des Finances.



## > Grâce à un endettement par habitant faible et en diminution constante depuis 2005

Maisons-Alfort continue d'être une ville faiblement endettée par rapport aux communes de taille comparable (de 50 000 habitants à 100 000 habitants n'appartenant à aucune intercommunalité à fiscalité propre). Maisons-Alfort est la seule ville du Val-de-Marne (parmi les villes de plus de 50 000 habitants) à avoir un encours de dette par habitant inférieur à 1 000 €.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'endettement communal est encore en diminution à environ 805 euros par habitant. Maisons-Alfort est donc la Ville de plus de 50 000 habitants la moins endettée du Département du Val-de-Marne. L'encours communal de la dette est de 43,36 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2015 contre 44,85 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit une baisse de 1,49 M€ (- 3,3 %). La baisse totale de l'endettement de la commune par habitant est égale à - 24 % depuis 2005 (- 11,6 M€).



Au 1 <sup>er</sup> janvier 2014			
	France	Val-de-Marne	<b>Maisons-Alfort</b>
Encours de la dette en euros/habitant	2 455	1 819	<b>838</b>

Villes de 50 000 à 100 000 habitants en France n'appartenant à aucune intercommunalité.  
Source : Ministère de l'Économie et des Finances.

## > Grâce à une fiscalité communale modérée

Cette modération de la fiscalité directe locale repose sur des taux d'imposition inférieurs aux moyennes nationales et départementales, entraînant une pression fiscale pesant sur les familles maisonnaires, la moins élevée de toutes les villes de plus de 50 000 habitants du département.

### DES TAUX D'IMPOSITION INFÉRIEURS AUX MOYENNES DÉPARTEMENTALE ET NATIONALE

La Ville continue à appliquer **une politique d'abattement de taxe d'habitation** généreuse qui représente une réduction totale de l'impôt payé par les Maisonnais de 5 250 000 € au titre de l'année 2014, soit 25 % du produit fiscal réellement perçu par la commune. Ces abattements comprennent :

- Un abattement général à la base du taux maximum de 15 % pour les Maisonnais imposés au titre de leur résidence principale,
- Un abattement pour charges de famille (1 ou 2 enfants) au taux majoré de 15 %,
- Un abattement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) au taux maximum de 25 %.

Taux en %	Moyenne Nationale 2014*	Moyenne Dpt 2015	Maisons-Alfort 2015
Taxe d'habitation	23,95	23,76	<b>22,09</b>
Taxe sur le foncier bâti	20,20	20,45	<b>13,77</b>
Cotisation Foncière des entreprises (CFE)	25,76	30,55	<b>25,55</b>

\*Dernier chiffre publié officiellement.

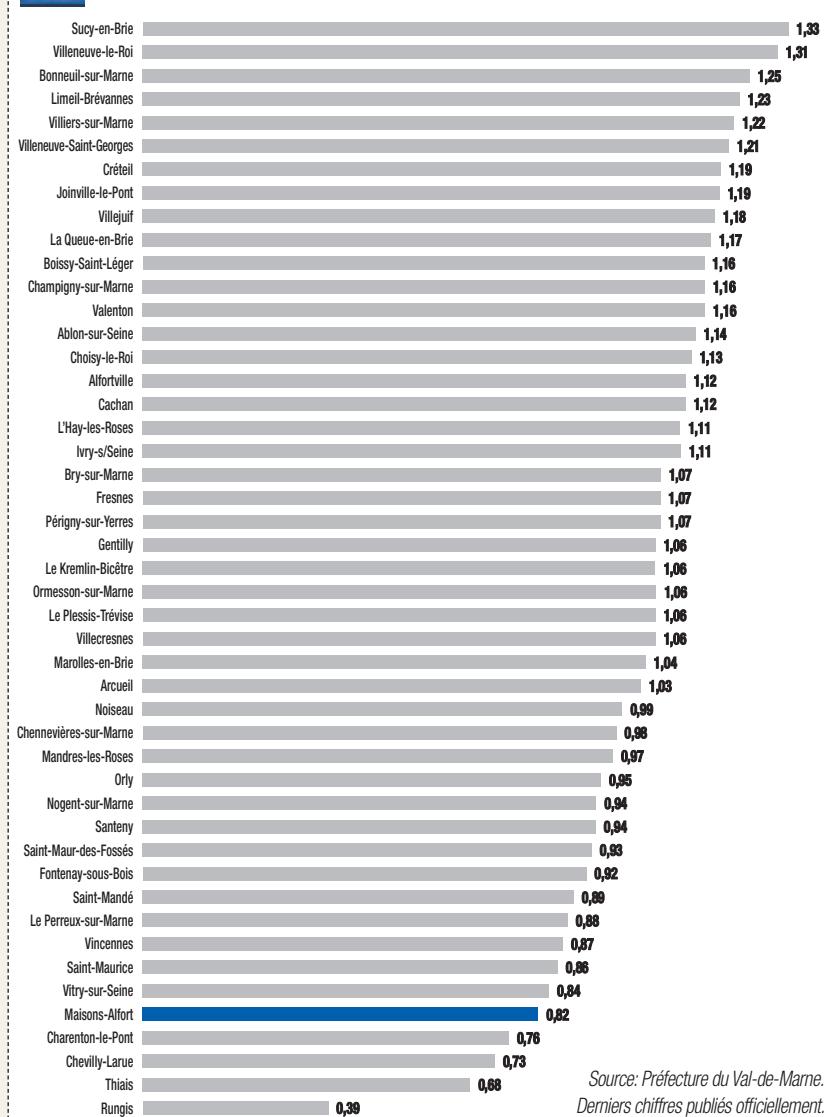
Pour faire face au désengagement de l'État, à la baisse des crédits alloués et à l'augmentation des dépenses qui sont imposées à la Ville de Maisons-Alfort, le Conseil municipal a décidé d'augmenter la fiscalité locale de 6 % pour l'année 2015. Cette décision ne remet pas en cause la place de Maisons-Alfort en ce qui concerne le palmarès des villes bien gérées et les moins imposées : les taux d'imposition à Maisons-Alfort restent encore inférieurs aux moyennes départementales et nationales.

Grâce à la maîtrise de ses dépenses et donc de ses taux d'imposition, la Ville exerce une pression fiscale sur les familles (0,82) beaucoup moins forte que la moyenne nationale (1,18) et la plus faible de l'ensemble des villes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne. Seules 4 communes du département ont une pression fiscale plus faible que Maisons-Alfort. La pression fiscale donne la mesure de l'effort fiscal pesant sur les familles maisonnaires au titre des impôts locaux versés à la commune (taxe d'habitation et taxes foncières).

Par ailleurs la Ville n'augmentera pas les tarifs municipaux en 2015 (restauration scolaire, centres de loisirs, conservatoire, piscine, stationnement...). Elle n'augmentera pas non plus la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la redevance d'assainissement.



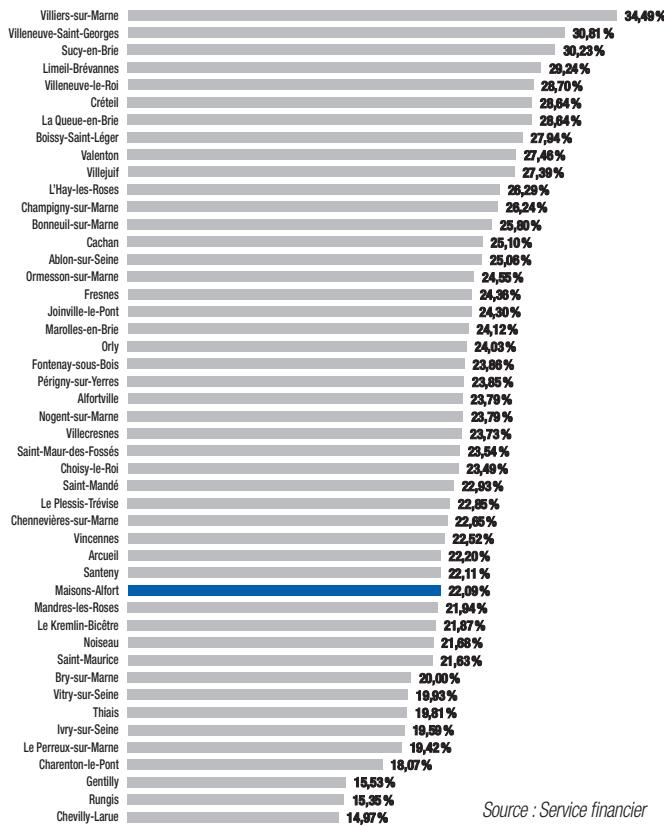
### PRESSION FISCALE SUR LES FAMILLES DANS LE VAL-DE-MARNE EN 2013



# Dossier

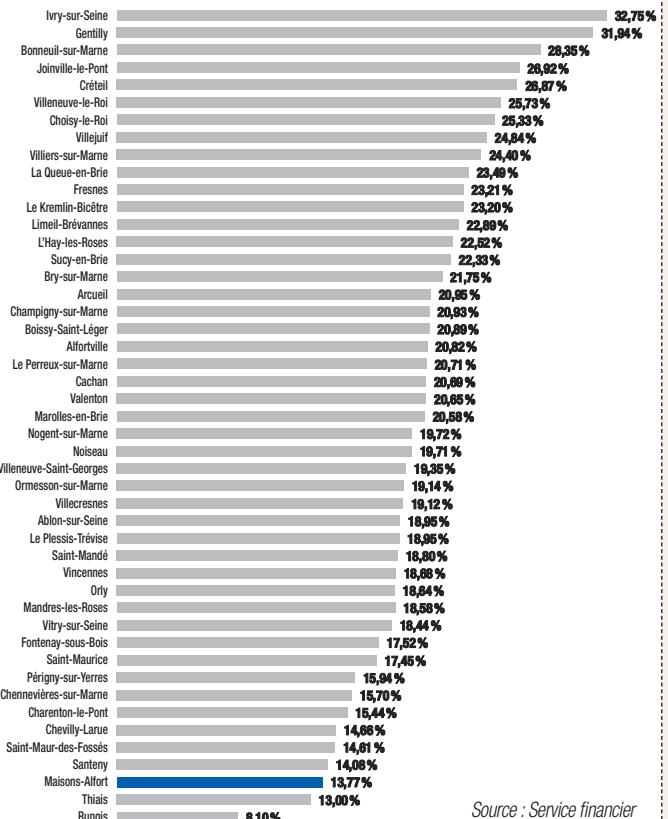
Maisons-Alfort | MAI 2015 |

## TAUX DE TAXE D'HABITATION 2015 (taux communal et intercommunal)



Source : Service financier

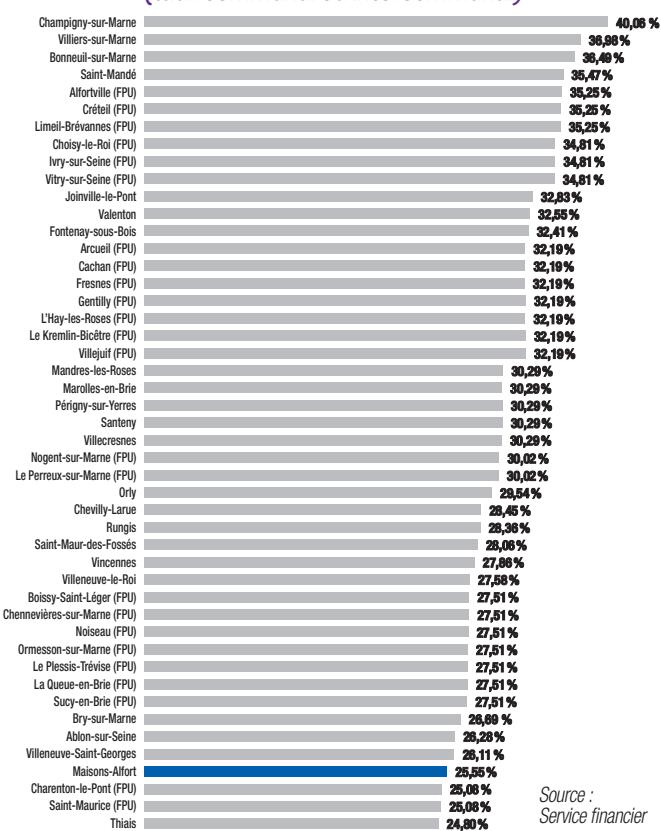
## TAUX DE TAXE SUR LE FONCIER BATI 2015 (taux communal et intercommunal)



Source : Service financier

## TAUX DE TAXE DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 2015

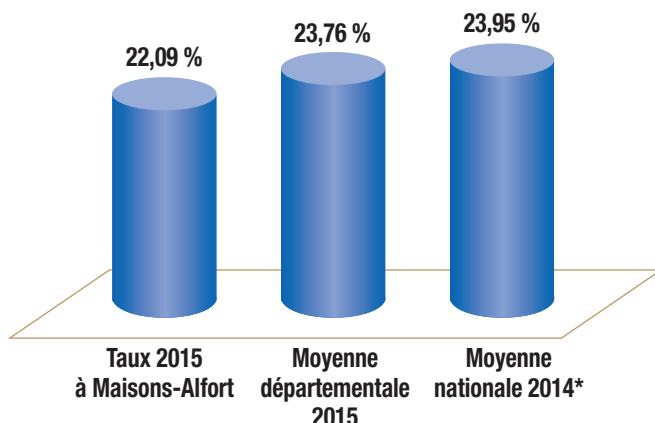
(taux communal ou intercommunal)



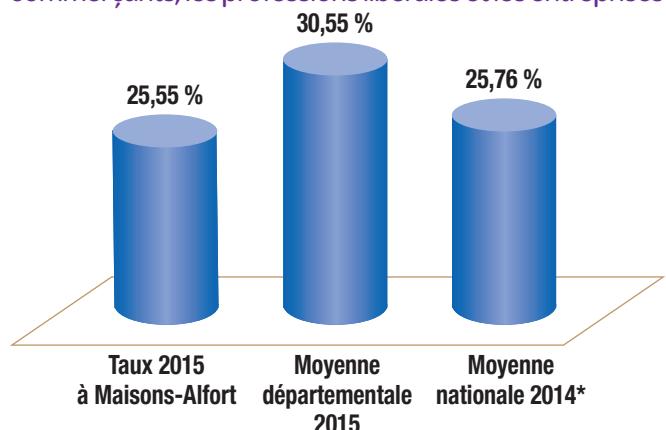
Source :  
Service financier



## Taxe d'habitation payée par l'ensemble des habitants

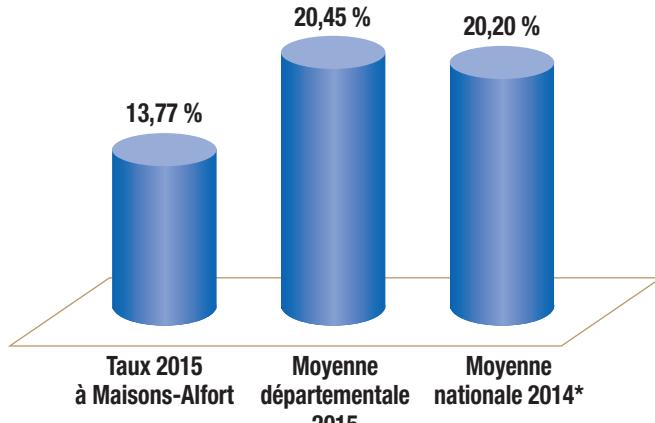


## Taxe de cotisation foncière payée par les artisans, les commerçants, les professions libérales et les entreprises



\*Dernier chiffre publié officiellement

## Taxe sur le foncier bâti payée par tous les propriétaires



## PAS D'AUGMENTATION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) fixé à 5,93€ n'a pas été augmenté à Maisons-Alfort depuis 2010. La TEOM est une taxe facultative qui finance le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères. Lorsqu'une ville n'a pas institué de TEOM, ce service est financé par d'autre recettes fiscales (Taxe d'habitation, foncier bâti et CFE).



## PRIX DE L'EAU

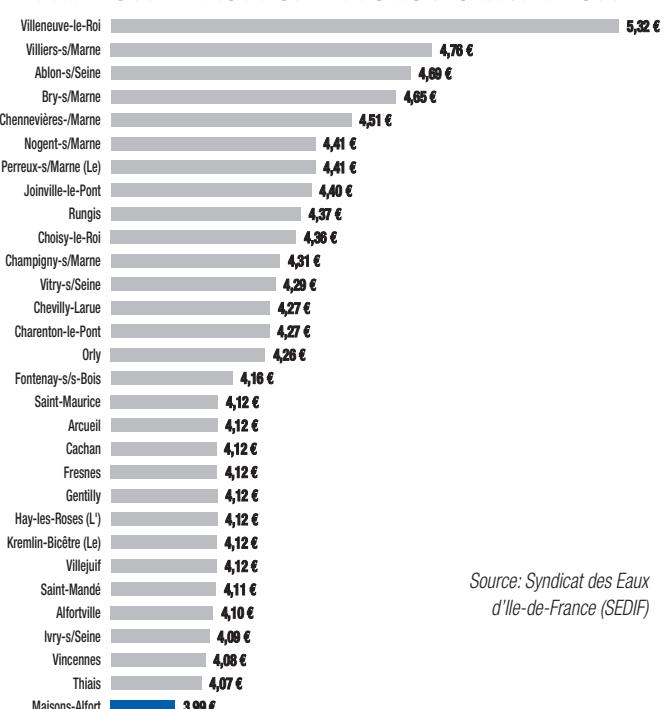
### Maisons-Alfort toujours au 1<sup>er</sup> rang

La redevance communale d'assainissement sert à financer les travaux de maintenance et d'entretien renforcé du réseau communal des eaux usées et des eaux pluviales. Le tarif de cette redevance d'assainissement, qui est payée par les usagers du service de distribution en eau potable sur leurs factures de consommation d'eau, restera inchangé pour l'année 2015. Ce montant est sans augmentation depuis 2011 à Maisons-Alfort.

Avec un tarif très attractif, le tarif de la redevance communale d'assainissement de la ville est le moins élevé des 161 collectivités territoriales membres du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF). Maisons-Alfort a ainsi le prix total de l'eau TTC le plus bas de toutes les communes du Val-de-Marne adhérentes au SEDIF.



### PRIX DU M<sup>3</sup> D'EAU FROIDE TTC AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2014





## Maintenir une haute qualité de service pour tous les Maisonnais

Les dépenses de fonctionnement sont strictement maîtrisées (hors impact de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'État et dont le coût prévisionnel s'élève à 450 000 €), sans aucune remise en cause des actions communales de solidarité mises en place en faveur des personnes âgées, des familles modestes ou fragiles, et des enfants et des jeunes de 3 à 25 ans, à savoir la réussite scolaire et l'épanouissement par le développement de la pratique d'activités pour tous. Ces actions de solidarité sont d'autant plus nécessaires dans le contexte économique et social actuel et participent au « *mieux vivre ensemble* » de toutes les générations de Maisonnais.

### La solidarité en faveur des personnes âgées, des familles et des personnes fragiles

Dans le cadre des actions de solidarité, la ville intervient directement ou par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

#### • Contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et favoriser leur autonomie individuelle

- **par le Service Municipal d'Aide à Domicile** (aides ménagères et portage des repas à domicile). En 2014, ce service a concerné 453 bénéficiaires au titre de l'aide ménagère à domicile et 136 bénéficiaires au titre du portage de repas à domicile (24 500 repas livrés et 589 seniors) pour un montant de 1 605 100 €.

- **par la mise en place de la téléalarme** pour les personnes âgées ou à mobilité réduite qui souhaitent être reliées depuis leur domicile à un centre

d'appel fonctionnant 24 h/24 h et qui traite les urgences. 320 bénéficiaires en 2014 à un tarif d'abonnement annuel réduit à 115 €, au lieu de 228 €.

- **par les séjours de vacances proposés aux Maisonnais de plus de 65 ans** : 4 voyages, 140 seniors dont 38 non imposables en ont bénéficié en 2014.

- **par une très large palette d'activités de loisirs proposées à tous les retraités maisonnais** dans les 5 espaces loisirs seniors et par Infos Retraités pour un montant de dépenses de 292 490 €.

- **par l'organisation des repas de printemps et des goûters de Noël** au Moulin Brûlé pour 2 500 retraités maisonnais.

#### • Lutter contre l'exclusion des personnes les plus démunies ou en situation précaire

- **par des repas gratuits et des chèques alimentaires** pour les personnes les plus en difficulté, des secours d'urgence et des aides financières attribués par le C.C.A.S. aux plus démunis pour un montant d'environ 127 000 € en 2014.

- **par l'accompagnement et l'aide à l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active** (RSA). 164 bénéficiaires ont fait l'objet d'un suivi personnalisé par les services municipaux.

- **par le fonds d'aide à l'énergie pour aider financièrement les familles les plus défavorisées** à payer leurs factures d'électricité et de gaz, soit un total d'aides de 36 500 € en 2014 par le C.C.A.S. pour 290 familles maisonnaises.

- **par la participation de la ville au Fonds de Solidarité Habitat** (F.S.H.) pour aider à l'accès et au maintien au logement de 40 familles maisonnaises, et pour aider les plus démunies à payer leurs factures de gaz ou d'électricité (449 aides accordées).

- **par l'aide aux Restaurants du Cœur et aux différentes associations sociales et caritatives** pour un total de 204 976 € en 2014.

- **par la délivrance de repas gratuits ou à un tarif inférieur ou égal à 3,15 euros** pour les personnes ou les familles en situation précaire : 55 800 repas dont 19 900 gratuits délivrés à 270 familles.

## La réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes maisonnais

- Contribuer à la réussite de tous les élèves de 3 à 18 ans sur le temps scolaire

- **par la revalorisation de la dotation scolaire (+2%)** annuelle des crédits de fonctionnement de toutes les écoles maternelles et élémentaires : 53,10 € par élève pour les écoles maternelles et 54 € par élève pour les écoles élémentaires.

- **par l'attribution d'un crédit supplémentaire revalorisé à 4,80 €**, pour les écoles situées en Réseau d'Éducation Prioritaire (R.E.P) et en Zone d'Éducation Prioritaire (Z.E.P).

Ainsi, la dotation scolaire annuelle de fonctionnement par élève représentera un montant total de 248 000 € en 2015.

- **par le financement des spectacles de Noël** pour un total de 27 000 € en 2014

- **par l'organisation de 28 classes découverte** en 2015.

- **par la fourniture de repas gratuits ou à demi-tarif** pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires issus de familles particulièrement défavorisées : 12 000 repas pour l'année scolaire 175 enfants (22 500 € en 2014).

- **par la participation au financement de la classe à horaires aménagés** (C.H.A.M.) musicale à dominante vocale ouverte depuis la rentrée de septembre 2012 au collège Jules Ferry (16 000 €).

- **par la poursuite des actions pédagogiques** dans les classes : les parcours « citoyens » et « éco-citoyens », le permis piéton, les ateliers d'éducation nutritionnelle, les ateliers de la serre pédagogique du parc du Vert-de-Maisons, la prévention routière et la formation aux premiers secours.

### ZOOM SUR...

## LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES IMPOSÉE À LA VILLE NE PÉNALISERA PAS FINANCIÈREMENT LES FAMILLES MAISONNAISES

À l'été 2014, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (D.A.S.E.N.) du Val-de-Marne a imposé à la Ville, la mise en œuvre de la « Réforme des rythmes scolaires » aux écoles communales, et donc aux enseignants, aux élèves et aux familles. Cette décision ajoute une demi-journée d'école par semaine, fixée au mercredi matin. La ville a donc dû mettre en œuvre, durant l'été, les moyens humains et matériels nécessaires pour que toutes les familles maisonnaises puissent s'adapter au mieux à ces nouveaux horaires. Dans ce cadre, la Ville a choisi de maintenir les dispositifs d'activité existants, quasiment tous gratuits, et qui concernent l'accueil pré et post scolaire, les centres de loisirs et les différentes activités éducatives, sportives et culturelles proposées aux enfants pendant le temps scolaire et hors du temps scolaire. Le coût de la mise en œuvre de cette réforme est de 450 000 € pour la Ville !



- **par la bourse de voyage pour les collégiens et lycéens** : 631 bourses pour un total de 36 600 € en 2014.

- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

- **par l'organisation de 11 séjours-vacances pour les 6-17 ans et 25 séjours camping durant l'été.**

- **par des accueils de loisirs le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires** qui représentent un total de dépenses de 3 261 300 € en 2015.

- **par l'extension de l'accueil des enfants de 6 à 11 ans, de 17h45 à 18h30** tous les jours de la semaine scolaire à un coût très bas (0,86 € par jour) dans le cadre du dispositif existant et gratuit des contrats bleus.

- **par le soutien scolaire aux enfants en difficulté scolaire à travers le financement** de l'association de la Fondation Étudiante pour la Ville (A.F.E.V.), de l'association Savoir et Partage en di-

rection des élèves maisonnais inscrits dans les établissements situés en Zone d'Éducation Prioritaire (Z.E.P.) ou en Réseau d'Éducation Prioritaire (R.E.P.).

- **par les « bourses sport et culture »** destinées aux jeunes de 7 à 17 ans de familles maisonnaises modestes non-imposables afin de favoriser la pratique de disciplines sportives et culturelles organisées par les associations maisonnaises pour un total de 25 300 € et 348 jeunes concernés.

- **par les activités de soutien scolaire** proposées par l'O.M.C., dans le cadre des Maisons Pour Tous et des Centres Socio-Culturels implantés dans les différents quartiers de la ville, par une aide individualisée du CP à la 6<sup>e</sup>.

- **par le maintien particulièrement bas des tarifs municipaux** appliqués aux participations familiales des services municipaux pour le secteur scolaire et para-scolaire (restaurants scolaires, centres de loisirs, garderies scolaires, classes de découvertes...). **Tous ces tarifs ne seront d'ailleurs pas augmentés en 2015.**

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Des activités sportives gratuites pour les jeunes de 3 à 25 ans toute l'année !

Poursuite des dispositifs sportifs gratuits pour les 3-25 ans encadrés par des moniteurs sportifs diplômés d'État : les « Bébé Gym » (3 à 6 ans), les « Contrats Bleus » (6 à 11 ans), le « Sport Cité » (12 à 18 ans), le « Sports Loisirs Jeunes » (16 à 25 ans), le « Sports Loisirs Quartiers » pendant les vacances scolaires (de 6 à 18 ans), l'« été chaud » (6 à 18 ans) en juillet et en août, le « Sport à l'École » (du CP au CM2), l'enseignement de la natation au centre aquatique Arthur Hévette (6 à 11 ans) et l'aménagement du temps de l'enfant (6 à 11 ans). 9 900 enfants en ont bénéficié en 2014.



## Conforter l'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans

La ville continuera en 2015 à apporter une attention toute particulière aux équipements de la petite enfance existants aujourd'hui à Maisons-Alfort. **Notre ville dispose d'une capacité d'accueil de 9 crèches collectives, 1 crèche familiale, 5 halte-garderies, 1 ludothèque à la Maison de l'Enfant et 2 ludothèques sur les Bords de Marne, 1 lieu d'accueil Enfants-Parents, 1 Relais Assistantes Maternelles.** Soit un total de **547 places d'accueil en crèches** municipales et départementales. Mais également **78 places en haltes-garderies municipales**, auxquelles s'ajoutent **230 assistantes maternelles agréées** indépendantes (en 2014).

Ainsi, le taux d'équipement de Maisons-Alfort était de 26,5 places d'accueil en 2014 pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 16,5 pour la France entière.

## Offrir au plus grand nombre des équipements sportifs et culturels de qualité

La Ville veille au bon fonctionnement et à l'entretien de ses nombreux équipements culturels et sportifs, utilisés par toutes les générations de Maisonnais : 2 théâtres, 2 bibliothèques, une médiathèque, un conservatoire, un Palais des Sports, 8 gymnases, un centre aquatique, 5 plateaux d'évolution multisports...



## Favoriser l'intégration professionnelle et la recherche d'emploi pour tous les Maisonnais

- par l'aide aux Maisonnais en situation de recherche d'emploi ou d'une formation par le financement de la Mission Locale, d'Accueil-Emploi et du Bureau Information Jeunesse pour un montant de subventions versées de 686 000 € en 2014,
- par la participation communale au Fonds Municipal d'Aide aux Jeunes destinée à sou-

tenir financièrement les projets d'insertion des jeunes maisonnais dont l'affectation est gérée par la Mission Locale

- par le maintien des cours de promotion sociale pour adultes organisés par la Caisse des Écoles à l'école élémentaire Péguy et au Lycée Professionnel Paul Bert (341 adultes inscrits pour l'année scolaire 2013-2014)



## Poursuivre activement la rénovation qualitative des logements sociaux

- Poursuite du financement des actions du Bureau Municipal du Logement pour 200 000 € en 2014
- Poursuite des constructions neuves et des acquisitions-améliorations de logements sociaux par l'OPH Maisons-Alfort Habitat pour un montant total de 11,69 M€ depuis 2014  
*Acquisition-amélioration de 9 logements sociaux* dans l'immeuble situé au 31 avenue Georges Clemenceau, *de 21 logements sociaux* dans l'immeuble situé au 128 bis rue Jean Jaurès et *construction d'une petite résidence de 5 logements sociaux* dans l'immeuble situé au 29 rue de Belfort.
- Poursuite des travaux de modernisation et de rénovation réalisés par l'OPH Maisons-Alfort Habitat dans l'ensemble des quartiers de la ville
- Poursuite des aides versées aux propriétaires-bailleurs ou occupants au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)  
*Après l'OPAH du centre-ville et du quartier d'Alfort*, où 605 000 € de subventions ont été versés par la ville à 656 propriétaires entre 1998 et 2013, *la ville lance en 2015 une étude préopérationnelle pour une nouvelle OPAH* dans le secteur de la place Dodun de Keroman pour un budget prévisionnel pluriannuel de 300 000 € sur la période 2014-2020.
- Poursuite de la politique d'intervention active auprès des bailleurs sociaux pour l'entretien régulier et l'amélioration du parc locatif existant

## Des réalisations au service de l'amélioration du cadre de vie

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 13 318 300 € pour l'année 2015 dont 8 968 300 € consacrées aux dépenses d'équipement, travaux et acquisitions. Elles s'inscrivent dans la continuation de la politique d'investissement pluriannuelle dynamique menée depuis 2001 (140 M€) et destinée à répondre aux attentes de tous les Maisonnais, que ce soit pour l'amélioration de leur cadre de vie, l'entretien des équipements, ou la protection et la mise en valeur de l'environnement.

### Les travaux les plus significatifs de l'année 2015

- 2<sup>e</sup> tranche de crédits destinée à l'opération de rénovation – extension de la maternelle Herriot (création de 5 classes supplémentaires) **1 440 000 €** (coût total prévisionnel 4,2 M€).

- Poursuite du Programme Pluriannuel de Modernisation de l'Éclairage Public dans tous les quartiers de la ville pour **1 150 000 €** conformément à la programmation des investissements du Mandat Municipal 2014-2020.

- Lancement du programme pluriannuel de modernisation de la voirie communale pour un total de **500 000 €** en 2015 comprenant une partie de l'avenue Clemenceau, de la rue Georges Médéric et la rue Pasteur.

- Lancement de la maîtrise d'œuvre (pour l'opération d'extension du centre de loisirs maternel des Planètes d'un coût prévisionnel de **1,850 M€** sur 2 ans.

- Lancement du programme pluriannuel 2014-2020 de la rénovation des ponts de l'A86 avec la rénovation du pont de l'avenue de la République pour **230 000 €** en 2015.



- Réalisation d'une ferme pédagogique pour **180 000 €**.
- Crédit d'une nouvelle aire de jeux (trottinettes et skates) au parc la Fontaine pour **200 000 €**.

### Travaux prévus dans les écoles



#### • Les écoles maternelles

- Extension du réfectoire et de l'office de la **maternelle George Sand** : **100 000 €**.
- Restauration de la verrière du préau et réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses à la **maternelle Jules Ferry** : **110 000 €**.
- Réparation de la couverture en zinc et remise en peinture du préau à la **maternelle Parmentier** : **40 000 €**.
- Pose de trappes de visite en pieds de colonne d'eaux pluviales, rénovation du plafond du hall d'entrée et pose de nouveaux urinoirs dans les sanitaires extérieurs à la **maternelle Condorcet** : **62 800 €**.
- Remplacement de la conduite d'eaux pluviales et réfection du dortoir à la **maternelle Berlioz** : **26 000 €**.
- Réfection du sol du réfectoire à la **maternelle Daudet** : **10 000 €**.
- **Acquisition du mobilier scolaire** (classes et réfectoires) et des appareils électroménagers des offices des écoles maternelles : **22 500 €**.



## • Les écoles élémentaires

- Remplacement des fenêtres des classes et ravalement en rez-de-chaussée côté cour à l'élementaire Victor Hugo : **62 000 €**
- Remplacement des translucides du toit du préau, isolation thermique des combles en toiture et travaux de mises aux normes de sécurité incendie à l'élementaire Raspail : **50 000 €**
- Remplacement de deux baies vitrées sur cour pour la classe P.M.R. et travaux de mises aux normes de sécurité incendie à l'élementaire Charles Péguy : **34 000 €**
- Réfection de l'étanchéité des toitures-terrasses et travaux d'isolation coupe-feu de la réserve à l'élementaire Pompidou : **79 000 €**
- Ravalement des murs du préau à l'élementaire Pasteur : **20 000 €**
- Cloisonnement des sanitaires adultes du préau et travaux de mises aux normes de sécurité incendie à l'élementaire Parmentier A : **20 000 €**

## Environnement et espaces verts



- 1<sup>re</sup> tranche du programme triennal (2015-2017) de renouvellement des ordinateurs et des matériels informatiques installés dans les salles dédiées pour 4 écoles élémentaires : **60 000 €**
- Acquisition du mobilier scolaire (classes et réfectoires) et des appareils électroménagers des offices pour l'ensemble des écoles élémentaires : **55 500 €**

## • Pour le restaurant scolaire

- Remplacement de la centrale de traitement de la zone de production et la remise en état et la ventilation de l'office : **70 000 €**
- Acquisition des matériels de cuisine nécessaires à la préparation quotidienne des 4 500 repas cuisinés par le restaurant scolaire (25 écoles communales et 3 collèges) : **88 000 €**

## La petite enfance

- Ravalement (1<sup>re</sup> tranche), rénovation du hall d'entrée et travaux de mises aux normes de sécurité incendie à la crèche Charles Perrault (**120 500 €**)
- Rénovation des balcons au Relais Assistantes Maternelles (**44 000 €**)
- Pose d'un revêtement de sol sur le balcon pour la section des bébés et les travaux de mises aux normes de sécurité incendie à la crèche la Ruche (**26 000 €**)
- Acquisition des mobiliers et des matériels nécessaires au bon fonctionnement quotidien et à l'accueil des très jeunes enfants dans les 9 crèches et haltes-garderies municipales.

## Les équipements culturels et socioculturels

### • Les équipements culturels

- **Théâtre Claude Debussy** : équipement numérique du théâtre Claude Debussy pour **170 000 €** afin de permettre la mise en place d'une activité de projection cinématographique régulière,

- **Conservatoire Municipal de musique, de danse et d'art dramatique Henri Dutilleux** : remplacement des fenêtres du 2<sup>e</sup> étage (3<sup>e</sup> tranche) : **50 000 €**

- Acquisition des matériels techniques de son, de lumière et de plateau nécessaires à la programmation annuelle des spectacles dans les deux théâtres maisonais (Théâtre Claude Debussy et NECC) : **60 000 €**

- **Médiathèque André Malraux** : fermeture des capots de châssis vitrés et les travaux de mises aux normes de sécurité incendie : **45 000 €**

### • Les équipements socioculturels de quartiers

- Réfection de l'étanchéité de toiture et mise en peinture (salle de danse) au centre socio-culturel de la Croix des Ouches (**27 000 €**)

- Rénovation des façades et des locaux (ex. P.M.I.) à la Maison Pour Tous d'Alfort (**79 000 €**)

- Acquisition des matériels et des équipements nécessaires au bon fonctionnement quotidien des 8 équipements de quartiers (Centres socioculturels, Maisons pour tous, Espace multimédia et Mille club)



## Voirie et éclairage public

- Poursuite du programme de mise aux normes PMR (malvoyants et non-voyants) des feux tricolores situés sur les voies communales : **50 000 €**
- Provisions pour réfections diverses de voirie communale pour **100 000 €**
- Provisions pour travaux d'éclairage public suite à accidents pour **100 000 €**



## Les équipements sportifs

- **Gymnases municipaux** : rénovation du sol des couloirs, travaux de mises aux normes de sécurité incendie, remise en peinture des soubassements et remplacement du sauna pour le dojo au gymnase Pompidou (**136 000 €**), réfection du revêtement de sol et pose d'un rideau métallique au gymnase Hébert (**67 500 €**), acquisition des matériels sportifs et techniques pour le Palais des Sports et les gymnases municipaux (**27 800 €**).

- **Stades municipaux et équipements sportifs extérieurs** : remise en peinture des 4 courts de tennis extérieurs situés rue du 11 novembre (**17 000 €**), rénovation de la clôture située sur

l'avenue de Gaulle au stade Maurice Cubizolles (**60 000 €**), réfection de sol et remise en peinture au stade des Juilliottes (**20 000 €**), remise en peinture des 5 courts de tennis extérieurs situés parc la Fontaine (**21 000 €**), mise aux normes électriques et entretien renforcé des bulles aux tennis Cubizolles (**42 300 €**), acquisition des matériels sportifs et techniques nécessaires au bon entretien des stades municipaux (**14 000 €**).

- **Centre aquatique Arthur Hévette** : récupération des eaux des pédiluves pour le recyclage et le nettoyage de la voirie communale, travaux de maintenance préventive des installations et rénovation de l'escalier du hall (**185 000 €**).



## Les autres dépenses...

- Rénovation du sol des abords du marché du centre-ville pour **150 000 €**
- Couverture translucide des puits de lumière de la galerie commerciale des Juilliottes pour **100 000 €**,
- Poursuite des travaux de sécurité incendie à l'hôtel de ville avec la mise en place de 2 portes coupe-feu pour **100 000 €**,
- Rénovation de l'espace d'accueil du CCAS ainsi qu'une provision pour travaux de rénovation des bureaux administratifs à l'hôtel de ville (**20 000 €**)
- Mise aux normes de sécurité incendie et de conformité électrique et remplacement des extincteurs pour l'ensemble des bâtiments communaux (**153 500 €**)
- Mises aux normes de sécurité incendie du parking souterrain d'Alfort (**52 000 €**).
- **Crédits pour travaux d'accessibilité (PMR) dans les équipements dédiés aux personnes âgées pour 50 000 € (Foyer de la Mairie, Club des Bruyères et Espace Loisirs de Charentonneau).**

## | CLASSES DÉCOUVERTE |

### Souvenirs d'enfance à la pelle !

Les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry vous saluent chaleureusement depuis la Dordogne !



La classe de M<sup>me</sup> Elbes de l'école élémentaire Raspail et la classe de M<sup>me</sup> Haberer de l'école élémentaire Saint Exupéry ont profité comme il se doit des joies de la Vendée.

## | ENFANCE |

### L'Art à l'honneur à l'École Victor Hugo !

La 1<sup>re</sup> semaine des Arts de l'École Victor Hugo s'est tenue du 7 au 10 avril derniers, au sein de l'école, couronnée par l'exposition le vendredi 10 avril, des créations des élèves, organisée dans le Préau de l'école.

Les artistes du jour ont ainsi pu présenter leurs œuvres, toutes constituées à partir d'objets de récupération, ou comment redonner une seconde vie artistique à des bouchons en plastique ou autres journaux.

Les portraits réalisés n'ont pas manqué de susciter l'admiration des parents. Un grand bravo !





## PARCOURS ÉCOCITOYEN | À la découverte de la forêt du Bois Notre Dame !

Les élèves de la classe de M<sup>me</sup> Jamet de l'école Pompidou sont désormais incollables sur le Bois Notre Dame, situé dans l'est Francilien. En effet, après avoir découvert la faune et la flore qui peuplent cette forêt, les élèves ont pu étudier au cours d'une seconde excursion l'orientation, avec cartes et boussoles dédiées à cet effet. Accueillis au cours de ces deux sorties par les professionnels présents, nos jeunes Maisonnais ont ainsi pu profiter des joies des sous-bois. Le Bois Notre Dame est un espace pédagogique remarquable animé par des intervenants de l'Office National des Forêts qui accueillent les classes pour les sensibiliser à l'environnement, à la nature et à la faune et à la flore de la forêt.



## Comment bien gérer les déchets ?

Vaste question et à laquelle désormais peuvent répondre les écoliers de Victor Hugo. Grâce aux interventions en classe du Service Municipal de Collecte des Déchets et relations avec les riverains, les enfants ont été sensibilisés à l'importance du tri sélectif en vue de gérer au mieux les déchets afin de pouvoir les recycler, pour que notre planète puisse respirer. Bien jeter, ça s'apprend dès le plus jeune âge !



## SPECTACLE | Les jeunes Maisonnais en scène !

Vendredi 27 et samedi 28 mars, l'école Saint François organisait son spectacle annuel au NECC, pour le plus grand plaisir des enfants et des parents présents. C'est près de 350 enfants qui se sont succédé sur scène durant ces deux jours. Les spectateurs ont été tour à tour emportés dans l'univers des contes de fées, de Londres, des Etats-Unis ou encore dans un Tour de France en chansons. Un grand bravo aux enseignants du groupe ainsi qu'à l'APEL (Association des Parents d'élèves) qui ont permis la tenue de ce spectacle.

Quant aux élèves du Collège Edouard Herriot, ils ont investi la scène du NECC, le 31 mars, à l'occasion du spectacle annuel de leur établissement.

Encadrés par leurs professeurs, les élèves ont livré une superbe représentation de « Songe d'une nuit d'été » de William Shakespeare ainsi qu'un chant choral et une démonstration de Hip Hop.

Enfin mardi 14 avril, c'était au tour des écoliers de Notre Dame de fouler la scène du NECC à l'occasion du concert de l'école.

Un grand bravo à tous !



Les écoliers de Notre Dame ont investi la scène.



## | SOLIDARITÉ | Nos Seniors à l'honneur

Comme chaque année, à l'arrivée du Printemps, notre Ville organise, à l'intention de nos Seniors, des repas festifs au Moulin Brûlé. Cette année, c'est près de 1 800 personnes qui ont répondu à l'invitation de notre Député-Maire Michel Herbillon, pour ces repas organisés du 27 au 30 avril derniers.

Plaisir des papilles mais également des yeux, un spectacle musical a également été proposé par la Ville à ses invités du jour.

Le repas de fête préparé avec attention par le service de la restauration municipale et servi par les aides à domicile du Centre Communal d'Action Sociale et le personnel des écoles a enchanté les convives. À l'occasion de chacun des repas, le Député-Maire et l'adjointe au Maire en charge de l'action sociale, Mme Michèle Charbonnel ont salué les doyens et doyennes : Mme Renée Dauger, M. Robert Quigniot, Mme Olga Denisot, M. Jules Hayamme, Mme Thérèse Tenes et M. David Halimi.

À noter que cette année, trois centenaires maisonnais étaient présents à ces déjeuners, preuve du dynamisme de nos ainés.

## | JEUNESSE |

### « Génération(s) Odéon » : Théâtre et Europe

DU 18 AU 20 MARS DERNIERS, LA CLASSE DE 4<sup>e</sup>A DU Collège Jules Ferry a visité la Ville de Bruxelles, dans le cadre du Projet « Génération(s) Odéon », voyage pour lequel notre Ville a apporté une contribution financière, comme elle le fait pour l'ensemble des voyages scolaires.

Au programme : visite guidée du Parlement européen, du Théâtre National de Bruxelles, du Musée Magritte et une représentation du spectacle théâtral « *Cendrillon* » de Joël Pommerat. Les collégiens comme leurs accompagnateurs ont été enchantés par ces trois jours de découverte.

Pour cette première édition nationale, seuls deux collèges ont été sélectionnés par le Théâtre : le collège Jules Ferry de notre Ville ainsi que le collège Saint-Vincent (Pais XVIII). Le projet y est porté par deux équipes pédagogiques pluridisciplinaires, rassemblant les différents professeurs des établissements concernés.

Majoritairement financé par la fondation Rothschild, Génération(s) Odéon est un projet pédagogique et culturel porté par le Théâtre Odéon (Paris 6<sup>e</sup>) afin d'accompagner des collégiens dans un parcours de découverte et de pratique théâtrale de deux ans, dans un double objectif : l'ouverture culturelle des élèves et l'apprentissage de la citoyenneté.

Plusieurs rendez-vous sont inscrits au programme : ateliers théâtraux hebdomadaires, représentations à l'Odéon, voyage à Bruxelles... le tout dans un esprit

de construction de nos futurs citoyens européens. Au terme des deux années de projet, les élèves présenteront l'aboutissement de leur travail en se produisant sur la scène du Théâtre de l'Odéon !

Le projet pédagogique est élaboré en concertation avec :

- M. Teillout, responsable du développement des publics au théâtre de l'Odéon, ainsi que les acteurs du théâtre,
- M<sup>mes</sup> Grézillier, Lagrange, Ventura, Araya, Magnier, Meyer et Desideri, enseignantes du collège Jules Ferry.

> Plus d'informations :

[www.theatre-odeon.eu/fr/generations-odeon](http://www.theatre-odeon.eu/fr/generations-odeon)

## | COLLÈGE | Bon appétit !



Cette année, les élèves de la classe de 6<sup>e</sup>A du collège Jules Ferry ont collaboré avec le Restaurant-Crêperie « *Les Moulins du Monde* », situé à quelques pas de leur établissement. L'apprentissage de la langue anglaise, dispensée par leur professeure Mme UZAN, s'est ancré dans la réalité gastronomique du quartier, puisqu'ils ont eu la responsabilité de traduire en anglais les plats proposés sur la carte du restaurant. Armés de dictionnaires, ils ont mené à bien ce projet avec beaucoup de sérieux. Leur English menu sera dorénavant à la disposition des clients des Moulins du Monde. Well done and... enjoy your meal !

> Restaurant - Crêperie « *Les Moulins du Monde* » - 131, rue Jean Jaurès.



## | VACANCES |

# Chiens et chats : sur la route des vacances !

Mai fleure bon le printemps mais également les prochaines vacances d'été que certains organisent dès maintenant. Afin que tout se passe au mieux pour nos compagnons à quatre pattes, quelques petites règles s'imposent.

### LES FORMALITÉS DE VOYAGE

- Les tatouages ou puces sont recommandés afin d'identifier rapidement votre animal s'il s'égaré et de vous contacter dès qu'il est retrouvé.
- Vérifiez que votre animal soit à jour dans ses vaccins, voyagez avec un certificat de santé, ce document officiel est notamment valable dans tous les pays de l'Union Européenne et en Suisse.
- Si vous partez en Europe, faites vous délivrer un passeport européen par votre vétérinaire pour faire voyager votre animal avec vous. D'autre part, depuis le 3 juillet 2011, sachez que la puce électronique est obligatoire pour certains voyages en Europe.

### LE TRAJET

- En voiture, ayez une bouteille d'eau sur vous et prévoyez des arrêts toutes les 2 heures pour dégourdir les pattes de votre animal et le faire boire. Ne placez jamais votre animal dans le coffre et veillez à bien l'attacher avant d'ouvrir les portières.
- Pour les trajets en train, renseignez-vous auprès de la SNCF et si vous prenez l'avion, contactez la compagnie avec laquelle vous voyagez pour connaître l'ensemble des modalités pour votre animal.

### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

- À l'arrivée, dans les premiers jours, ne lui imposez pas d'efforts intenses, allez-y progressivement, il a besoin de s'acclimater lui-aussi à son nouvel espace.
- Ne pas le laisser dans une voiture en plein soleil même vitre ouverte, un coup de chaleur peut lui être fatal.
- Sachez qu'un chien sera mieux en famille d'accueil ou en pension, ne le laissez donc jamais seul plus d'une journée entière dans un appartement ou une maison.

### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS

- A l'arrivée, si la location a un jardin, commencez par le mettre dans la maison pour qu'il découvre l'habitat progressivement et trouve ses repères, ensuite il pourra sortir.
- Si vous ne pouvez pas l'emmener, demandez les diverses possibilités de garde à 30



millions d'Amis ou trouvez quelqu'un qui viendra s'occuper de lui à domicile. Il préfère sa maison, peut rester seul et être entretenu à domicile.

> Plus de conseils et d'informations auprès de l'association  
Secours Quat'Pat'Info : 06 24 00 37 21.

Liste des plages qui autorisent les animaux de compagnie  
sur le site internet : [www.30millionsdamis.fr](http://www.30millionsdamis.fr).

Toutes les bonnes adresses de pensions, de familles d'accueils,  
de gardes à domicile sur [www.tele-animaux.com](http://www.tele-animaux.com).

### ZOOM SUR...

### QUE FAIRE SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL ?

- Prévenez immédiatement la Société Centrale Canine au 01 49 37 54 54 ou la Société d'identification Electronique Vétérinaire pour un chat au 01 55 01 08 08 en précisant le numéro de tatouage ou puce électronique de votre animal et vos coordonnées.
- Faites aussi une déclaration de perte auprès de votre Mairie et du Commissariat de Police Nationale.
- Contactez les refuges à proximité du lieu où vous avez perdu votre animal, à retrouver sur le site [30millionsdamis.fr](http://30millionsdamis.fr) + appelez également la fourrière et la Société Protectrice des animaux près de votre domicile.
- Placez des affiches avec photographie et coordonnées dans votre quartier et dans les cliniques vétérinaires proches de votre domicile.

### QUE FAIRE SI VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL ?

Si l'animal est tatoué (soit à l'intérieur de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse pour les chiens), contactez la Société Centrale Canine au 01 49 37 54 54 ou la Société d'identification Electronique Vétérinaire pour un chat au 01 55 01 08 08 qui vous communiqueront l'identité et les coordonnées de son maître. S'il est injoignable, prévenez la fourrière.

Attention : l'animal n'est pas tatoué mais peut être puçé, ce qui n'est pas visible à l'œil nu : il faut dans ce cas précis se rendre chez un vétérinaire ou la fourrière qui peut lire la puce et ainsi identifier l'animal. Cette démarche est gratuite.

# Associations

Maisons-Alfort | MAI 2015 |

## | SOLIDARITÉ |

### L'Association Petits Princes recherche des bénévoles

Depuis 28 ans, l'Association Petits Princes réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades atteints de cancers, leucémies et certaines maladies génétiques. En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie. Parce qu'il y a toujours plus de rêves à réaliser et d'enfants à soutenir, votre engagement est indispensable à la poursuite de la mission de cette association solidaire. Chaque jour, un rêve est réalisé grâce aux Petits Princes. Vous vivez en Ile-de-France et êtes disponible 2 jours par semaine dont le mardi, n'hésitez pas à contacter l'association :

> [www.petitsprinces.com](http://www.petitsprinces.com) - 01 43 35 49 00



## | GÉNÉROSITÉ |

### Une musique du cœur pour Iris

Le mardi 14 avril dernier, l'Église Saint Rémi résonnait d'une belle musique du cœur à l'occasion du concert présenté par le Conservatoire Henri Dutilleux et l'Ensemble Pro Dei Amore au profit de l'association Iris, qui a pour objectif d'informer et de soutenir les patients atteints d'un déficit immunitaire primitif et de promouvoir la recherche dans ce domaine. Au programme : Gloria Gounod, Cantique de Racine de Gabriel Fauré, mélodies sur le thème du Printemps et musique de la Renaissance qui ont ravi les nombreux mélomanes présents. Donnée à titre humanitaire, la recette de cette soirée a été intégralement reversée à Iris et contribuera à la poursuite de ses actions.

> Association Iris - 195 Avenue Victor-Hugo - 54 200 Toul  
03 83 64 09 80 - [www.associationiris.org](http://www.associationiris.org)



## | VIGILANCE |

### Écoute Violence Femmes Handicapées

Aujourd'hui, en France, d'après une étude de l'ONU Femmes, 4 femmes handicapées sur 5 subissent au quotidien des violences, de la part de leur entourage ou de personnes moins proches.

Afin de lutter contre ce triste constat, l'Association Femmes pour le Dire et l'Association Femmes pour Agir, lançaient le 6 mars dernier, le premier numéro d'appel en France dédié à l'écoute des femmes en situation de handicap victimes de violences et de maltraitances :

> Écoute Violences Femmes Handicapées : 01 40 47 06 06

**Il est impératif de relayer ce numéro afin d'enrayer au plus tôt tout cycle de violences sur des femmes naturellement vulnérables.**

> + d'infos : [www.fdfa.fr](http://www.fdfa.fr)



## | ANIMAUX |

### Les amis de Pépito

Nouvelle association dans le paysage maisonnois, directement dédiée à la protection des animaux : les Amis de Pépito ! Basée dans notre Ville, l'Association a pour but de récupérer les chats errants, de les soigner via un vétérinaire maisonnois, de les stériliser et de les identifier dans l'objectif final de les faire adopter au sein d'un foyer.

Nouvelle venue, l'Association a besoin d'aide afin d'assurer au mieux cette mission essentielle. Si vous avez quelques heures de libre durant la semaine ou souhaitez devenir famille d'accueil bénévole pour les chats ou en adopter un, n'hésitez pas à contacter l'association :

> [www.lesamisdepepito.fr](http://www.lesamisdepepito.fr)

## | ESPACES VERTS |

# Maisons-Alfort aux couleurs du Printemps !

Si l'adage populaire conseille en Avril de ne pas se découvrir d'un fil, les fleurs, les arbres et arbustes de notre Ville, eux, ont sorti au contraire leurs plus beaux atours. Plongée dans un univers bucolique et fleuri, 100 % maisonnais.



Le quai Saguet.



Un héron profite également du soleil des bords de Marne.



Le parc du Vert-de-Maison.



Prairies fleuries en face de la Croix des Ouches.



La quiétude du jardin des Arcades.



Les tulipes cherchent le soleil de la Croix de Lorraine.



Le jardin des 5 Sens.

| ÉTÉ 2015 |

## Des travaux d'amélioration prévus cet été

L'été prochain sera propice à la réalisation de travaux d'amélioration importants concernant le réseau d'alimentation en eau potable par le biais du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île de France), d'une part, et le réseau de géothermie de la Ville dans le cadre de la future gare de Métro du Vert-de-Maisons liée au Grand Paris d'autre part.

### Les travaux du SEDIF

Le SEDIF prévoit le remplacement de deux canalisations, l'une de distribution d'eau potable de 15 cm de diamètre et l'autre de transport d'eau potable de 50 cm de diamètre. Elles sont situées avenue de la République, avenue Léon Blum et avenue de la Liberté. Cette opération se déroulera en 3 grandes phases s'étendant de juillet 2015 à septembre 2016. Ces travaux interviennent notamment à la suite des incidents survenus sur la canalisation de transport en 2010 à l'angle des avenues de la République et Léon Blum, afin de renforcer et moderniser ce réseau ancien. Dans un 1<sup>er</sup> temps voici les travaux prévus sur l'avenue de la République jusqu'à la fin de l'année 2015.

- Avenue de la République entre les avenues du Général Leclerc et Léon Blum : Renouvellement d'une canalisation de distribution de juillet à octobre 2015 et d'une canalisation de transport d'octobre à décembre 2015

- Avenue de la République entre le pont de Maisons et le pont de l'A 86 : Renouvellement d'une canalisation de distribution d'octobre 2015 à février 2016

L'alimentation en eau potable ne sera pas affectée par ces travaux en dehors d'interventions ponctuelles de raccordements du réseau de distribution locale et de reports des branchements de particuliers. Les riverains concernés par ces interruptions qui ne dépasseront pas 4 h, seront directement avertis. Des restrictions de circulation seront nécessaires mais la desserte de tous les accès sera assurée.



L'avenue de la République.

### Les travaux de préparation de la gare de métro du Grand Paris

La future gare de Métro du Grand Paris, baptisée « ligne 15 », se situera à la gare du Vert-de-Maisons, à 36 mètres de profondeur. Cette future ligne de Métro permettra de relier en rocade près de 22 communes du sud du Val-de-Marne sans passer par Paris et fera gagner un temps précieux à tous les val-de-marnais. Des travaux préparatoires à la réalisation de cette gare sont néanmoins obligatoires. Il s'agit de remplacer des canalisations du réseau de géothermie situées sous l'avenue de la Liberté entre la rue de Rome et l'entrée du stade Hébert pour mieux les adapter à la nouvelle configuration de la future gare. Ces travaux s'effectueront de juillet à octobre prochain. Sur cette zone et durant la période des travaux, l'accès à l'avenue de la Liberté sera fermé dans un premier temps entre la rue de Rome et l'entrée de la résidence située au 75 bis avenue de la Liberté et, dans un second temps, du 75 bis avenue de la Liberté jusqu'à la centrale de géothermie située en face du stade Hébert. Ces travaux commenceront en juillet prochain pour s'achever fin octobre. A la suite de cette première phase, d'autres concessionnaires interviendront sur les réseaux de gaz, électricité et eau et ce, jusqu'à la fin des travaux de la nouvelle gare.



### DÉSINFECTION

#### SORTEZ VOS BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

La désinfection des conteneurs d'ordures ménagères (couvercle bleu uniquement) aura lieu du 1<sup>er</sup> au 19 juin aux jours habituels de collecte de 7 h à 14 h (y compris les samedis 6 et 13 juin). Attention : un seul passage est réalisé ! Il est donc important que tous les conteneurs d'ordures ménagères en votre possession (vides ou pleins) soient sortis chaque jour de collecte et ce jusqu'à leur désinfection (odeur de fraise). Pendant cette période, le sac devra être retiré. Nous vous conseillons par ailleurs de procéder au nettoyage de vos bacs régulièrement.





## | CONSERVATOIRE |

### Regard sur la Danse contemporaine et Modern Jazz

Le dimanche 7 juin dès 16 h, se tiendra sur la scène du Théâtre Claude Debussy, le gala « *Regard sur la Danse contemporaine et Modern Jazz* », porté par les élèves de Danse du Conservatoire Henri Dutilleux. Synonyme d'excellence, ce rendez-vous permet en effet de découvrir l'enseignement technique et artistique dispensé par les professeurs tout au long de l'année et d'assister à un cours de danse, comme si vous étiez dans les coulisses de leur apprentissage. N'hésitez pas à venir nombreux admirer le travail et la créativité des chorégraphies de nos jeunes Maisonnais !

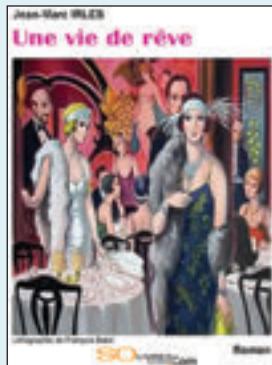
➤ **Regard sur la danse contemporaine et Modern Jazz - Dimanche 7 juin à 16 h au Théâtre Debussy  
116, avenue du Général de Gaulle - Entrée libre et gratuite**

## | UN ÉCRIVAIN MAISONNAIS |

### Jean-Marc Irlès

Installé à Maisons-Alfort depuis 1995, Jean-Marc Irlès s'adonne au plaisir de l'écriture depuis de nombreuses années, au travers de différents romans relatant des aventures humaines.

Au cœur de son enfance dans l'Algérie Française ou encore avec son dernier roman « *Une vie de Rêve* », Jean-Marc Irlès revient sur les grands événements historiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle, alternant avec brio entre ses souvenirs autobiographiques et le romanesque.



➤ [jean-marc.irles@hotmail.com](mailto:jean-marc.irles@hotmail.com)  
Facebook : jean-marc irlès écrivain

## | CONCERT |

### Les élèves du Conservatoire ont monté le son !



Samedi 18 avril, les élèves du Conservatoire Henri Dutilleux, ont proposé un concert sur la scène du NECC, aux côtés des musiciens plus aguerris du Brassage Brass Band. Durant ce concert, nos musiciens ont rejoué les airs les plus célèbres de musiques de film, accordant parfaitement 7<sup>e</sup> art et oreille musicale. Un grand bravo à eux !

## | CULTURE |

### Maisons-Alfort, pépinière d'artistes !



Pour la seconde année consécutive et dans le cadre de la onzième édition du Printemps des Arts, l'Office Municipal de la Culture (OMC), en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse de notre Ville, nous a proposé la superbe exposition « *Jeunes Talents* » au sein de la Médiathèque André Malraux, du 3 au 29 avril dernier.

24 « *Jeunes Talents* » Maisonnais, âgés de 16 à 30 ans, ont ainsi exposé leurs œuvres, riches d'une grande diversité : peinture, photographie, sculpture, dessin, infographie...

Autant de techniques et de domaines artistiques salués par notre Député-Maire Michel Herbillon et admirés par de nombreux visiteurs durant ce mois d'exposition.

À l'occasion de cette nouvelle édition, deux Prix ont été remis par la Ville aux jeunes artistes : Lambert David, jeune photographe, a ainsi remporté le 1<sup>er</sup> Prix de la Ville tandis qu'ex-æquo, Vincent Bardou et Pauline Ristori, peintres tous deux, ont remporté le 2<sup>nd</sup> Prix. Félicitations aux talentueux récipiendaires et à tous ces « *Jeunes Talents* » qui nous ont prouvé, qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années...

Retrouvez le catalogue de l'Exposition en ligne sur le site Internet Officiel de Maisons-Alfort : [www.Maisons-alfort.fr](http://www.Maisons-alfort.fr)

## | CENTRE SOCIOCULTUREL LIBERTÉ |

### Les histoires d'enfants se font mettre en boîte !

**S**i vous souhaitez vous émerveiller, vous qui avez gardé votre âme d'enfant, rendez-vous du 1<sup>er</sup> au 5 juin au Centre Socioculturel Liberté, pour une nouvelle édition des « *Boîtes à Histoires* », proposée dans le cadre de cette onzième édition du Printemps des Arts.

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Socioculturel Liberté mettra en effet à l'honneur le travail pédagogique et artistique réalisé par les quatre classes des écoles maternelles Péguy, Ferry et Herriot (PS/MS/GS) et quatre classes de CP (écoles Péguy et Ferry). Le projet vise à donner aux enfants une culture littéraire commune et enrichir leur imaginaire. Ainsi toute l'année, ils ont découvert des livres de référence dans la littérature jeunesse et s'en sont inspirés pour les mettre en scène dans des boîtes. Cette année, le thème choisi est celui des émotions, sensations, sentiments.

Direction donnée pour leurs visiteurs : un monde tout enchanteur !

À ne pas manquer !



Boîtes à Histoires - Du 1<sup>er</sup> au 5 juin - Centre Socioculturel Liberté - Entrée libre et gratuite

## | PRINTEMPS DES ARTS | Hommage à Monet

L'Association Culture et Loisirs de Château Gaillard (ACLCG) vous propose jusqu'au 23 mai, dans le cadre de la onzième édition du Printemps des Arts, l'exposition « *Hommage à Monet : peinture sur soie* » à la Médiathèque André Malraux.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'univers d'un des plus célèbres peintres français et chef de file du mouvement impressionniste, au travers des créations des artistes de l'association.

Exposition « *Hommage à Monet : peinture sur soie* »  
Jusqu'au 23 mai - Médiathèque André Malraux  
Entrée libre et gratuite



## À flore d'eau

Nouvelles dates à inscrire sur les agendas des amoureux de l'Art sous toutes ses formes : du 27 mai au 12 juin, Violaine Vieillefond et Gérard Caudroy, vous invitent à découvrir leur exposition de peinture « *À flore d'eau* », organisée au sein de la Médiathèque André Malraux.

À flore d'eau - Du 27 mai au 12 juin  
Médiathèque André Malraux - Entrée libre et gratuite



## L'ADEPT entre l'aiguille et la plume

Nouvelle exposition pour l'Atelier de Dessin Et de Peinture pour Tous (l'ADEPT) : du 28 mai au 11 juin prochains, l'association vous donne rendez-vous au Théâtre Claude Debussy, afin de vous faire découvrir ses créations autour de l'aiguille et de la plume. De nombreux artistes membres de l'ADEPT vous présenteront leurs œuvres, toutes empreintes d'une grande créativité et qui ne manqueront pas d'émerveiller les nombreux visiteurs présents.

L'ADEPT entre l'aiguille et la plume - Du 28 mai au 11 juin  
Théâtre Claude Debussy - Entrée libre et gratuite



Retrouvez le programme complet du Printemps des Arts qui s'achèvera le 30 juin, sur le site internet officiel de notre Ville : [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)



## | NATATION | LE CNMA brille au fil de l'eau !

**L**e dimanche 29 mars 2015 s'est déroulée au centre aquatique Arthur Hévette de Maisons-Alfort, la 3<sup>e</sup> journée qualificative du Championnat Départemental de natation des catégories POUSSINS et BENJAMINS.

Cette compétition a réuni près de 200 participantes et participants issus de 5 clubs de natation course du département du Val-de-Marne, qui se sont affrontés sur les épreuves du jour :

• 100 et 200 mètres 4 nages puis les épreuves de brasse, dos, papillon (50, 100, 200 m) et nage libre (crawl : 50, 100, 200 et 400 m). Le Club de Natation de Maisons-Alfort (CNMA) a, à lui seul, aligné 63 participants, dont 26 nageuses et 37 nageurs.

Au cours de cette compétition les nageuses et nageurs de Maisons-Alfort ont réalisé les meilleures performances de la compétition :

- Chez les dames : Victoria PEITEADO en 100 m nage libre et 200 m 4 nages – Léa PEHLIVAN en 200 m nage libre – Nolwenn TASSEL en 100 m dos – Camille CHEVAL en 200 m dos – Marion LIERE en 50 m brasse - Loriane PIERRARD en 100 m brasse – Émilie BOISNAUD en 200 m brasse et Antia FROISSARD en 50 m papillon et 100 m 4 nages.
- Chez les messieurs : Gaspard PLUZANSKI en 200 m nage libre – Erwann TKATCHENKO en 50 m dos – Iliane BOUCENNA en 100 m dos – Loris BRUZZI en 100 m brasse – Lucas LEVEQUE en 200 m brasse. Maxence BARNECHE en 50 m papillon et Maxime POIRIER en 200 m 4 nages.

Rendez-vous est pris pour le dimanche 10 mai 2015 à partir de 14 h au centre aquatique Arthur Hévette pour la 4<sup>e</sup> journée qualificative avant les finales du Championnat Départemental des 20 et 21 juin 2015.



### INSCRIPTIONS 2015-2016 JARDIN AQUATIQUE & ÉCOLES DE NATATION ENFANTS NÉS EN 2010 SEULEMENT :

Le Club de Natation de Maisons-Alfort ouvrira à compter du 15 juin 2015, les inscriptions des sections « *jardin aquatique* » (s'adressant aux enfants de 3 ans et demi avec un accompagnateur) et des écoles de natation sans test (pour les enfants nés en 2010).

> + d'infos : Permanences du Club au Centre Aquatique Arthur Hévette - Les lundis, mercredis et jeudis de 18 h 30 à 20 h 30  
Tél. : 01 49 77 84 25 - [cnma@sfr.fr](mailto:cnma@sfr.fr)



Adil Lakhli.



Jorys Mahamba.

## | KARATÉ | Le CSLGMA en haut du podium !

Un grand bravo aux nouveaux Champions issus des rangs du Club Sportif et de Loisirs de la Gendarmerie de Maisons-Alfort (CSLGMA), qui ont gravi les plus hautes marches du podium lors de l'Interrégion Ile de France, des 28 et 29 mars derniers à la Halle Carpentier à Paris : Adil Lakhli termine 1<sup>er</sup> dans la catégorie Junior des moins de 55kg et Jorys Mahamba termine 3<sup>e</sup> dans la catégorie Pupille des moins de 40 kg. Un grand bravo à eux !



## Deux nouvelles ceintures noires

Un grand bravo également à Caroline Mortelmans et Emma Juillet issues également des rangs du CSLGMA, qui ont obtenu leur ceinture noire lors du passage de grade 1<sup>er</sup>Dan, le 21 mars dernier à Villiers sur Marne. Au karaté, la ceinture noire correspond au grade le plus élevé, appelé « dan » et est délivré par la CSDGE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents) car reconnu par l'État.

## Portes ouvertes à l'ASA Karaté

Samedi 11 avril, l'ASA Karaté avait ouvert grand ses portes, à destination de tous les maisonnois qui souhaitaient découvrir l'association, au travers de l'opération « prête ton deuxième kimono à un ami ». Dans une bonne humeur communicative, les différentes générations se sont succédé durant cet après-midi de découverte de ce sport. Nul doute qu'à l'issue de cette opération, de nouvelles recrues vont découvrir prochainement les tatamis de l'ASA Karaté.

> + d'infos : [asa.karate.94@gmail.com](mailto:asa.karate.94@gmail.com) -

Tél. : 09 53 01 44 62 ou 06 63 24 59 69 - [www.asakarate.fr](http://www.asakarate.fr)



## | BOULES LYONNAISES | Concours pour les malentendants

Samedi 11 avril, au Stade Cubizolles, l'ASA Boules Lyonnaises avait organisé un concours de boules Lyonnaise à destination des malentendants.

Équipés du fameux « cinquante » typique de ce sport et qui permet le traçage du cadre et des lignes de jeu, les joueurs ont enchaîné avec une intense concentration les différentes manches.

Destinée spécifiquement aux personnes souffrant d'un handicap auditif, cette rencontre a constitué un bel élan de solidarité !

> + d'infos : Association Sportive Amicale (ASA) Boule Lyonnaise

25, bis avenue du Général de Gaulle - Tél. : 06 20 21 49 43

## | JUDO |

## Nouveaux champions du JCMA

Félicitations à Romane Yvin qui a terminé sur la troisième place du podium dans la catégorie – de 48 kg, lors du Tournoi International Juniors de Badhamborg (Allemagne), le 21 mars dernier.

Bravo également à Anaïs Chauvel qui a remporté la médaille d'or dans la catégorie – de 57 kg et Anthony Magne qui a terminé 2<sup>e</sup> dans la catégorie – 81 kg, au dernier Tournoi National des Seniors, à Saint Gratien, le 22 mars dernier.

> + d'infos : Judo Club de Maisons-Alfort - Tél. : 01 43 68 64 50 (13 h-20 h) ou 01 43 96 77 43 (Palais des Sports de 9 h à 21 h) - [www.jcma.fr](http://www.jcma.fr)

## | SÉANCE DU 9 AVRIL 2015 |

# Les principales décisions du dernier conseil

## AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

### > Collecte des déchets

La Ville va lancer un appel d'offres pour reconduire le marché de collecte des déchets ménagers, des emballages, des déchets verts, des encombrants et du verre. Le marché inclura la collecte en elle-même, la fourniture, la maintenance et l'entretien des bacs, et la fourniture des sacs de déchets verts.

Parallèlement, le Conseil Municipal a approuvé la signature de la convention relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) à passer avec OCAD3E, organisme agréé qui gère les dispositifs liés au stockage et au traitement de ces déchets spécifiques.

### > Économies d'énergie

Afin d'optimiser et de valoriser les économies d'énergie à Maisons-Alfort, la Ville va signer une convention d'habilitation avec le SIGEIF et le SIPPEREC afin de pouvoir bénéficier de l'expertise de ces deux organismes et de réaliser la vente des Certificats d'économies d'énergie (CEE) aux meilleures conditions possibles.

### > Gestion des Risques Inondations

La Ville de Maisons-Alfort, qui fait partie du Bassin Seine-Normandie, a été saisie par le Préfet de la Région Ile de France pour donner son avis sur le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) obligatoire pour chaque bassin hydrographique et qui définit les actions prioritaires à engager pour réduire les risques sur les territoires inondables.

La Ville a émis un avis favorable au PGRI sous réserve d'être consultée pour avis sur les textes réglementaires découlant de l'approbation du PGRI du bassin Seine Normandie, et de la prise en compte des conclusions élaborées par les plans territoriaux et communaux en cours (Document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM), Plan communal de sauvegarde (PCS) et Plan de prévention des risques inondations (PPRI).

### > Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre des dispositions de la loi « ALUR » qui a notamment pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées, et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Maisons-Alfort, le Conseil Municipal a approuvé l'instauration d'une autorisation préalable à certains travaux dans les immeubles existants.

Afin d'éviter, par effet de division, la création de petits logements dans des immeubles existants, dans des proportions supérieures à celles autorisées par le PLU, des demandes d'autorisation de travaux devront donc être transmises à la Ville qui validera leur conformité avec les proportions et tailles minimales fixées par le PLU.

À défaut d'autorisation, une amende est encourue, au plus égale à 15 000 euros, portée à 25 000 euros maximum en cas de nouveau manquement dans un délai de trois ans.

### > Cinéma au théâtre Claude Debussy

La Ville de Maisons-Alfort a pour projet d'équiper le théâtre Claude Debussy afin de proposer aux Maisonnais des projections cinématographiques. Pour réaliser les travaux nécessaires à l'installation d'un projecteur numérique et d'un écran relevable, la Ville a sollicité le Centre National du Cinéma pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible.

### > Ferme pédagogique

Dans le cadre des actions entreprises depuis de nombreuses années pour sensibiliser les jeunes Maisonnais à la protection de l'environnement et au développement durable, la Ville a pour projet de créer une ferme pédagogique. Pour installer cette ferme pédagogique, la Ville a sollicité la société Bio-Springer qui dispose d'un terrain adéquat à l'intérieur de son site et contigu au Château de Réghat qui accueille le Musée de Maisons-Alfort.



# municipal



La société Bio-Springer souhaitant pérenniser son implication dans la vie locale maisonnaise a accepté de mettre ce terrain d'une superficie de 13 096 m<sup>2</sup>, à disposition de la Ville, et le Conseil Municipal a donc approuvé la convention fixant les conditions d'utilisation de ce terrain, sachant que la Ville prendra à sa charge les travaux d'aménagements.

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### > Petite Enfance

Le Conseil Municipal a approuvé la convention à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales pour bénéficier des aides financières mises en place par la CAF pour le Lieu d'Accueil Enfants – Parents (LAEP), lieu d'écoute et d'échanges à destination des parents et familles d'enfants de moins de 6 ans.

### > Subventions

- Pour 2015, le Conseil Départemental du Val-de-Marne a alloué à la Ville de Maisons-Alfort au titre du fonctionnement des associations sportives locales une somme de 21 904 € qui a été répartie entre les associations sportives maisonnaises.
- Une subvention de 1 500 € a été attribuée à l'association « Chiens Guides Paris » pour la formation de chiens guides qui accompagneront 3 Maisonnais malvoyants dans leur environnement quotidien.
- Une subvention de 300 euros a été attribuée à l'association CABESTAN - SAMU 94 de l'hôpital Henri Mondor de Créteil pour sa participation à la régate des SAMU de France à Bandol.



### > Vote du budget primitif de l'exercice 2015

Le budget primitif de la ville s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2015 :

BP 2015	Dépenses	Recettes
Investissement	13 318 300 €	6 690 000 €
Fonctionnement	68 783 928 €	75 412 228 €
<b>Total</b>	<b>82 102 228 €</b>	<b>82 102 228 €</b>

### > Service assainissement

Le budget primitif du service d'assainissement s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2015 :

BP 2015	Dépenses	Recettes
Investissement	150 000 €	51 000 €
Fonctionnement	181 000 €	280 000 €
<b>Total</b>	<b>331 000 €</b>	<b>331 000 €</b>

### > Ratios réglementaires du budget primitif de l'exercice 2015 (article R2313-1 du CGCT) :

BP 2015
Population Insee (DGF N-1)
1 - DRF/Population
2 - Produit des 4 taxes/Population
3 - RRF/Population
4 - Dépenses d'équipement brut/population
5 - Encours de dette/Population
6 - DGF/Population
7 - Dépenses de personnel/DRF
8 - Mobilisation du potentiel fiscal (DGF 2013)
9 - DGC + Annuité de la dette en capital/RRF
10 - Dépenses d'équipement brut/RRF
11 - Encours de la dette/RRF



## ANIMATION

# Grand succès de la fête du jeu !



Pour la 7<sup>e</sup> édition consécutive, l'Office Municipal de la Culture (OMC), en partenariat avec les Centres socioculturels, les Maisons Pour Tous, les Ludothèques, les associations maisonnaires, les accueils de loisirs et le service des Sports, a proposé à tous la désormais célèbre Fête du Jeu, du 11 au 18 avril derniers. Aux quatre coins de la Ville, dans de très nombreux équipements municipaux et sous un soleil très souvent de la partie, petits et grands ont pu profiter des joies du jeu sous toutes formes et dans une bonne humeur contagieuse. Échiquier géant, parties de Trampoline ou encore jeux de pistes sur le thème de la Préhistoire et du Moyen-Age, tous les goûts étaient dans la Nature et plus précisément sur les pistes de jeux. De 7 à 77 ans, les joueurs Maisonnais ont largement répondu présent, faisant de cette édition, une nouvelle fois, un large succès. Les jeux sont faits ! À l'année prochaine...



## LE JEU EXCELLENT POUR L'ÉVEIL ET LES ÉCHANGES

Mis à l'honneur tout au long de cette semaine, le jeu est un formidable créateur de lien social et de communication, tout en favorisant les rencontres et les échanges entre générations. Il est très largement utilisé au quotidien et ce, de longue date dans les structures municipales (crèches, haltes-garderies, ludothèques, accueils de loisirs, sports) ou par l'Office Municipal de la Culture y compris dans le cadre des ateliers d'aide aux devoirs le soir après la classe, en vertu de sa dimension éducative et sociale. Tout abus est vivement conseillé !



## FÊTE DES VOISINS

### BONNE HUMEUR À TOUS LES COINS DE RUES !

Une date à inscrire dans tous les agendas : vendredi 29 mai prochain, la Fête des Voisins sera de retour dans notre Ville, vous permettant ainsi de faire connaissance avec ceux qui partagent votre palier de porte ou votre quartier.

Un rendez-vous convivial très apprécié de toutes les générations de Maisonnais et où chacun est invité à participer en amenant un peu à boire et à manger et beaucoup de sa bonne humeur.

Pour ce faire, juste une petite dose d'organisation :

Prévenez la Mairie et les services techniques de la Ville le plus tôt possible pour qu'un arrêté interdisant la circulation puisse être apposé, en écrivant directement à Monsieur le Député-Maire en détaillant votre demande.

Pour en savoir plus sur l'organisation, télécharger des supports de communication, rendez-vous sur le site [www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com) ou au 1, bis rue Descombes à Paris (M<sup>e</sup> Porte de Champerret).

# « Libre expression des groupes politiques représentés au conseil municipal de Maisons-Alfort »

## QUELQUES VÉRITÉS BONNES À DIRE

Toutes les villes supportent un choc financier sans précédent du fait des mesures des Gouvernements Ayraut et Valls. Faute de courage pour réformer l'État et réduire ses dépenses, le Gouvernement a choisi la voie de la facilité et fait peser tous les efforts sur les collectivités locales en baissant fortement leurs dotations (-11 milliards d'€ en 3 ans) et en augmentant leurs charges.

- entre 2012 et 2017, les mesures gouvernementales auront coûté plus de 6 millions d'€ à notre ville. C'est l'équivalent de 19 points de hausse des impôts locaux!
- Le PS maisonnois juge tout à fait légitime que le Gouvernement baisse nos dotations et préleve 1,3 millions d'€ sur les impôts des Maisonnois pour les redistribuer à des villes moins bien gérées!
- Le PS propose même d'augmenter fortement la taxe foncière des Maisonnois.
- Maisons-Alfort fait de longue date de gros efforts de gestion :

. des 39 villes d'Ile-de-France de + de 50 000 hab., notre ville est celle où les dépenses de fonctionnement sont les plus basses.

. l'endettement de Maisons-Alfort déjà faible a baissé de 24 % en 10 ans alors que celui des villes du Val-de-Marne de même taille a augmenté de 23,5 %.

- Cette bonne gestion permet de contenir la hausse des impôts locaux à 6 %.

Par ailleurs, la taxe des ordures ménagères n'augmentera pas et aucun tarif des services municipaux (crèches, cantines, piscine...) ne sera réévalué.

- Maisons-Alfort restera la ville de + de 50 000 hab. du Val-de-Marne où la pression fiscale sur les familles est la plus basse. En comparaison, Créteil (PS) a une pression fiscale sur les familles supérieure de +45 % par rapport à Maisons-Alfort et Alfortville (PS) de plus de 36 %.

Les élus de la Majorité Municipale

« Avec Michel HERBILLON, Maisons-Alfort d'abord »

## M. HERBILLON ENVOIE LA FACTURE DE SA RÉÉLECTION AUX MAISONNAIS

La majorité municipale a adopté à l'unanimité une hausse impressionnante de presque tous les impôts maisonnois lors du dernier conseil municipal.

Les taux des taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non-bâties et de la cotisation foncière des entreprises seront donc augmentés de 6 %. Cette hausse s'ajoute à la revalorisation annuelle des bases fiscales. Au final la facture des Maisonnois augmentera de 9.1 %. Pourtant rien ne justifie cette hausse.

En recette, la commune subit des baisses de dotations mais celles-ci sont largement compensées par l'augmentation d'autres recettes. Au final pour 2015 la progression des recettes de fonctionnement, hors hausse des taux d'imposition, aurait été de 2.2 % soit une hausse nettement supérieure à l'inflation attendue pour 2015 (0.9 %).

En dépenses, on ne trouve pas d'avantage de raison d'augmenter les impôts.

La réforme des rythmes scolaires sera loin de coûter les 700 000 euros annoncés. Reste une participation accrue au fond de péréquation de l'ordre de 350 000 euros et les mesures prises en faveur des agents de catégorie C. Encore faut-il rappeler qu'elles sont la contrepartie du gel du point d'indice des fonctionnaires.

Moins d'un an après avoir abandonné ses promesses de campagne sur la réforme des rythmes scolaires le Maire trahi ainsi à nouveau ses électeurs.

Nous avions été transparents durant la campagne municipale. Nous avions proposé de travailler à budget constant avec un rééquilibrage de la taxe d'habitation, qui aurait baissé de 5 % et de la TFB. Une politique de justice fiscale qui favorise les occupants et limite la spéculation immobilière.

Xavier COHARD, Sophie GALLAIS, Alain BERTHELOT

Maisons-Alfort : c'est vous !

## AIRPARIF ASPHIXIÉ...

Avec l'arrivée du printemps, les pics de pollution se multiplient en Ile de France, et les niveaux quotidiens atteignent des sommets... irrespirables. Ces dernières années, la concentration annuelle de particules n'a cessé d'augmenter, les personnes habitant à proximité d'axes routiers sont exposées à des niveaux de particules supérieurs à la réglementation (en 2014 cela a concerné environ 1,4 millions de Franciliens). Si on ajoute les autres polluants, et principalement le dioxyde d'azote, ce sont 3 millions d'habitants de notre région qui respirent un air dont la qualité ne respecte pas les normes européennes.

Le mardi 14 avril, le jour même où l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi de santé... le ministère de l'Environnement a décidé de réduire de 15 % la subvention de l'état à AIRPARIF, organisme indépendant qui analyse et informe sur la qualité de l'air en Ile de France, dans le cadre de la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie du 30 décembre 1996. Cette loi a fixé comme

objectif : « *le droit à chacun de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé* ».

Sept mois avant la conférence sur le climat, la COP 21 (Conférence des Nations unies sur les changements climatiques), le gouvernement doit se ressaisir. Alors qu'une commission sénatoriale rendra un rapport mi-juillet sur le coût financier de la pollution en France, dont le seul aspect santé est déjà estimé à 2 milliards, il nous faut interpeler nos élus, à tous les niveaux, afin de changer radicalement notre approche et agir enfin avec la plus grande volonté.

Madame Royal, respirer c'est maintenant !

Bernard Bouché

Écologie et Solidarité, l'Alternative Citoyenne

(ecologieetsolidaritemaisonsalfort2014.wordpress.com)

### Promenade artistique

Dans le cadre du Printemps des Arts, le Centre Socioculturel Les Planètes vous invite le 2 juin à une promenade artistique, démarrant de l'école maternelle des Planètes et se terminant au Centre Socioculturel pour un pot amical.

**Mardi 2 juin 2015**  
Départ devant l'école maternelle des Planètes à 16 h 15  
9, rue de Marne

### MAI

**Lundi 18**  
Centre socioculturel Liberté de 14 h à 15 h 30  
**Rencontre jardinage avec un jardinier de la Ville**  
Renseignements auprès d'INFO-Retraités au 01 45 18 14 42

**Mardi 19**  
Théâtre Claude Debussy à 20 h 45  
**Florent Peyre : tout public ou pas**  
One manshow

**Jeudi 21 mai**  
Théâtre Claude Debussy à 14 h 30  
**Le lac des cygnes de Tchaikoski**  
Conférence musicale par Christian Roy-Camille et proposée par l'UIA

À cette occasion, découverte des œuvres réalisées par les habitants des quartiers des Planètes et de Charentonneau ainsi que par les enfants du groupe scolaire Les Planètes, qui ont fait l'objet d'une exposition qui aura lieu du 26 mai au 5 juin au Centre Socioculturel Les Planètes.

**Du 22 mai au 4 juin**  
Maison Pour Tous Pompidou  
**Les Jeunes Ateliers**

Par l'Université Inter-Ages (UIA) dans le cadre du Printemps des Arts

**Samedi 23**

NECC à 19 h 30

**Dimanche 24**

NECC à 15 h

**« Sur la route des vacances »**

Spectacle de danse présenté par les adhérents de l'Association Les Amis de la Cécelienne

**Lundi 25**

Église Sainte-Agnès à 16 h

**L'église et l'architecture contemporaine**

Conférence par Jean-Paul Deremble, conférencier et professeur d'Histoire de l'art et théologien et proposée par

l'Association des Amis de Sainte-Agnès d'Alfort

**Mardi 26**

Théâtre Claude Debussy à 14 h 30

**Grandeur et déclin de l'Empire Ottoman**

Conférence par Eugène Julien et proposée par l'UIA

**Du 26 mai au 5 juin**

Centre Socioculturel

*Les Planètes*

**Exposition**

Des travaux de l'année de l'association Koïnonia, dans le cadre du Printemps des Arts

**Du 27 mai au 12 juin**

Médiathèque André Malraux

**A flore d'eau**

Voir p. 31

**Du 28 mai au 5 juin**

Centre Socioculturel

*La Croix des Ouches*

**Peinture**

Dans le cadre du Printemps des Arts, exposition présentée par l'ASC Liberté

**Du 28 mai au 11 juin**

Théâtre Claude Debussy

**L'ADEPT entre l'aiguille et la plume**

Voir p. 31

**Samedi 30 et dimanche 31**

**Festival de l'Oh !**

Voir p 4 et 5

**Samedi 30**

Stade Hébert

de 10 h à 18 h 30

**Journée Portes Ouvertes de la JAMA**

Pétanque, foot à 7...

**Samedi 30**

NECC à 18 h

**« ACLCG... 50 ans. La danse dans tous ses états »**

Spectacle présenté par les adhérents de l'Association Culture et Loisirs de Château Gaillard

**Samedi 30**

*Centre Socioculturel*

*La Croix des Ouches de 20 h 30 à 22 h 30*

**Dimanche 31**

de 16 h à 18 h

**Spectacle**

Par l'atelier musique de l'association Bilboquet

**Dimanche 31**

*Théâtre Claude Debussy à 16 h*

**Pss pss**

Spectacle familial. Deux clowns contemporains jouent la danse du désir et de l'être à deux, avec le langage universel du corps et du regard



### JUIN

**Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5**  
Centre Socioculturel Liberté  
**Boîtes à histoires**

Printemps des Arts : réalisations des écoles de la 20<sup>e</sup> circonscription Maisons-Alfort – Saint-Maurice

**Du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 26**

*Centre Culturel*

*Charentonneau*

**Rétrospective**

Printemps des Arts : Exposition des ateliers d'arts plastiques enfants et ados

**Samedi 6**

*Centre socioculturel*

*La Croix des Ouches à 15 h 15*

**Yoga du rire**

Inscription auprès de l'Association Dynamic'Holistique au 06 88 64 23 57 [www.elans.fr](http://www.elans.fr)



**Samedi 6**  
NECC à 20 h  
**Spectacle de danse**  
Présenté par les adhérents de l'association MiRouarh

**Dimanche 7**  
**Brocante du Centre-ville**  
Inscriptions auprès de l'ACC au 01 43 78 97 92 ou sergeacc@orange.fr

**Dimanche 7**  
NECC à 15 h  
**Spectacle de théâtre**  
Présenté par les adhérents de l'association MiRouarh

**Dimanche 7**  
Théâtre Claude Debussy à 16 h  
**Regard sur la danse contemporaine et Modern'Jazz**  
Voir p. 29

**Du lundi 8 au vendredi 19**  
**Jeux du Val-de-Marne**  
Participation des écoles élémentaires et collèges

**Du mercredi 10 au lundi 22**  
**Maison Pour Tous Pompidou Sculpture**  
Exposition de l'ASC Liberté dans le cadre du Printemps des Arts

**Du mercredi 10 au vendredi 26**  
Centre Socioculturel La Croix des Ouches  
**Ça grouille au jardin**  
Printemps des Arts : exposition des ateliers d'arts plastiques enfants du mercredi et accompagnement scolaire, de l'atelier loisirs créatifs adultes et du réseau d'échanges des savoirs

**Samedi 13 juin**  
Salle Saint Gabriel de 10 h à 19 h  
**Exposition-vente**  
Organisée par l'association « *Rencontres créatives des bords de Marne* »

**Samedi 13 juin**  
Centre socioculturel Les Planètes à 14 h  
**Spectacle de théâtre**  
Par les enfants d'Isis

**Samedi 13**  
Moulin Brûlé à 20 h  
**29<sup>e</sup> gala annuel**  
Soirée dansante, orchestre et spectacle organisés par le Club de Danse Sportive  
Réservation au 01 43 78 37 58  
info@cdsma.com  
www.cdsma.com

**Samedi 13**  
NECC à 20 h  
**Spectacle de danse**  
Présenté par les adhérents de l'Association Sportive et Culturelle des Planètes

**Samedi 13**  
Centre Socioculturel La Croix des Ouches de 20 h 30 à 22 h  
**Bilboquet fait son cabaret**  
Spectacle de théâtre présenté par les adhérents

**Dimanche 14**  
**Visite de Dieppe et de Veules les Roses**  
Inscription auprès de l'Association Rencontres et Loisirs au 06 22 05 69 64



**Dimanche 14**  
Centre socioculturel La Croix des Ouches de 9 h à 12 h  
**Rencontres philatéliques**

Par l'Association Philatélique de Maisons-Alfort, Saint-Maurice

**Dimanche 14**  
Stade Cubizolles de 9 h à 19 h  
**Tournoi U10 et U11**  
Participation du Football Club de Maisons-Alfort

**Du lundi 15 au mardi 30**  
Théâtre Claude Debussy  
**Artistes en scène**  
Printemps des Arts : exposition organisée par l'Office Municipal de la Culture – Vernissage lundi 15 juin à 19 h

**Du mardi 16 au mardi 30**  
Médiathèque André Malraux  
**Les ateliers de peinture**

Printemps des Arts : exposition de l'Amicale des Artistes Maisonnais – Invité d'honneur Julio Blanco-Martinez – Vernissage mercredi 17 juin à 19 h

**Dimanche 21**  
av. du Général de Gaulle : du Pont de Charenton à la Croix de Lorraine  
**Brocante**  
Inscription auprès du Rotary Club au 01 43 76 31 19 06 08 75 69 64 06 72 45 28 93  
www.brocantemarne.fr

## LES RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

### BOUT'CHOU CONTE

**Pour les 1-3 ans**  
Samedi 23 mai à 10 h et 11 h  
Mercredi 10 juin à 10 h 30  
Samedi 13 juin à 10 h et 11 h

### L'HEURE DU CONTE 1

**Pour les 3-5 ans**  
Mercredi 27 mai à 14 h 30  
Samedi 30 mai à 10 h 30  
Mercredi 10 juin à 14 h 30

### CHANSONS

**Jusqu'à 5 ans**  
Samedi 6 juin à 10 h 30  
Mercredi 17 juin à 10 h 30  
Samedi 20 juin à 10 h 30

### L'HEURE DU CONTE 2

**Pour les 5 ans et +**  
Mercredi 3 juin à 14 h 30  
Samedi 6 juin à 15 h

## ET DANS LES BIBLIOTHÈQUES ANNEXES DE LA MÉDIATHÈQUE

À l'annexe René Coty  
120, rue Roger François  
Gratuit - Inscription obligatoire au 01 43 53 23 78

À l'annexe du Centre-ville  
34, 36 av. du Professeur Cadiot  
Gratuit - Inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

### HEURE DU CONTE

**Pour les 3-8 ans**  
Samedi 30 mai à 11 h  
Mercredi 3 juin à 16 h 30

### HEURE DU CONTE

**Pour les 3-8 ans**  
Samedi 6 juin à 11 h

### HISTOIRES CÂLINES

**Pour les 18 mois-3 ans**  
Mercredi 27 mai à 16 h 15

30 & 31  
MAI 2015

# festival de l' Oh!

Les bords de Marne en fête !



Accès libre  
[festival-oh.org](http://festival-oh.org)

3994 Coût d'un appel  
local depuis  
un poste fixe



Île-de-France

**VAL de  
MARNE**  
Le département